



Circulaire 9020

du 07/09/2023

Généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 07/09/2023
Documents à renvoyer	non

Résumé	La circulaire annonce la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire, informe les directions sur les éléments de contexte de cette généralisation et détaille les modalités opérationnelles de cette généralisation.
--------	---

Mots-clés	Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle
-----------	---

Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.
----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire
Ens. officiel subventionné	Secondaire en alternance (CEFA)
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Secondaire artistique à horaire réduit

Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

Personne de contact concernant la publication de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Jennifer BEGUIN	DGEO	02/690.85.69 info.dgeo@cfwb.be
Emilie HELMAN	DGEO	02/690.86.36 info.dgeo@cfwb.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Généralisation de l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire (EVRAS)

Mot d'introduction

Madame, Monsieur,

Ce jeudi 7 septembre 2023, le décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à **la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle sera soumis au vote du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

Ce texte est l'aboutissement d'un des engagements de la Déclaration de Politique communautaire 2019-2024.

Depuis quelques semaines, plusieurs groupes diffusent des informations erronées auprès des parents et du grand public pour discréditer l'EVRAS et sa généralisation dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Je tiens à vous communiquer mon plein et entier soutien face à la pression que certains d'entre vous n'ont certainement pas manqué de connaître. Plus concrètement, **je souhaite également vous accompagner le mieux possible pour répondre aux inquiétudes** et questions légitimes que vous relaieraient certains parents d'élèves.

Dans cette perspective, la présente circulaire vous informe sur les conditions organisationnelles de cette généralisation et reprend une foire aux questions détaillée.

De façon synthétique, il me semble essentiel de souligner que l'intérêt premier de l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle est d'offrir des temps d'échange entre les élèves et un professionnel de l'EVRAS, d'**apporter une information complète, fiable, neutre et objective** minimale permettant aux élèves de **se prémunir de situations ou comportements potentiellement violents ou anxiogènes** auxquels ils pourraient être confrontés.

En tant que dispositif de santé publique, **l'EVRAS repose sur l'intervention de professionnels formés qui tiennent compte des questions que les élèves se posent, de leur âge et de leur développement psycho-affectif.** L'animation EVRAS se veut complémentaire à l'éducation familiale, autant qu'aux référentiels du Tronc commun et aux contenus d'apprentissage assurés par l'équipe pédagogique.

Des animations devront être proposées à deux moments clés de la scolarité, à concurrence de 2 heures par an en P6 et de 2 heures en S4, ainsi que pour tous les élèves de Maturité IV et de la Phase 4 des formes 3 et 4.

Elles reposeront sur un guide des contenus qui constitue une base commune pour coordonner les réponses des animateurs aux questions que les élèves se posent, sans pour autant constituer un référentiel dont toutes les composantes devraient être abordées.

Vous trouverez toutes les informations pratiques nécessaires ci-dessous.

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre implication dans la mise en place de la généralisation de l'EVRAS dans vos écoles et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Caroline DESIR
Ministre de l'Éducation

Table des matières

Historique	5
Généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire.....	6
1.1. Modalités de la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire	6
1.2. Annexe aux référentiels	7
Animations EVRAS	8
1.3. Animations obligatoires	8
1.4. Les opérateurs	8
1.5. Guide pour l'EVRAS - balises et apprentissages	9
1.6. La FAQ.....	10
Bases légales.....	15
Personnes à contacter	15
Annexes	16

Historique

L'éducation à la vie sexuelle, relationnelle et affective a été définie par plusieurs organisations internationales, dont l'OMS-Europe, l'IPPF et l'UNESCO. Selon cette dernière, l'éducation sexuelle est un processus d'enseignement et d'apprentissage basé sur des aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité. Elle permet aux enfants et aux jeunes d'intégrer des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs leur permettant de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de faire des choix éclairés et d'assurer la protection de leurs droits.

Depuis de nombreuses années, l'OMS reconnaît la sexualité comme un aspect fondamental de l'existence humaine qui mobilise des concepts tels que le sexe, l'identité et l'expression de genre, l'orientation sexuelle, le plaisir, l'intimité et la reproduction. La sexualité se vit et s'exprime tout au long de la vie. La sexualité est le résultat de l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels. Ces multiples dimensions de la sexualité soulèvent aussi, mais pas uniquement, de nombreux enjeux de santé publique.

L'instauration d'une éducation à la vie sexuelle et affective développée et structurée en milieu scolaire fait l'objet de discussions au sein de la société belge et des instances législatives depuis plusieurs décennies. Historiquement, les débats sur l'interruption volontaire de grossesse et l'apparition du virus du SIDA marquent un tournant majeur et poussent les intervenants de l'éducation affective et sexuelle à promouvoir l'information préventive et à professionnaliser leurs actions. C'est ainsi qu'une des premières propositions de décret rendant obligatoire, en milieu scolaire, l'étude des notions d' « éducation affective, familiale et sexuelle » date de septembre 1980. À sa suite, études et analyses se succèdent et concluent toutes à la nécessité de généraliser l'EVRAS en milieu scolaire.

En 2003, la ministre de la Santé de la Communauté Française propose de mettre en place des animations dans l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire), dispensées par des professionnels de la santé.

2008 verra le Parlement de la Communauté française adopter une résolution recommandant la généralisation des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire (17/08/2008). En 2009, la Déclaration de Politique communautaire prévoit de conclure un accord de coopération avec les gouvernements de la Région Wallonne et de la COCOF afin de « créer les synergies nécessaires à la mise en œuvre rapide d'une généralisation des modules d'animation à la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Depuis 2012, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle fait partie des missions de l'enseignement obligatoire (Article 1.4.1-2 du Code de l'enseignement). Cette étape est d'importance car elle institue la nécessité d'intégrer l'EVRAS tout au long de la scolarité.

Afin de coordonner sa mise en œuvre, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et la Commission communautaire française concluent un Protocole d'accord en juin 2013. Ce protocole

propose aux directions d'établissement de prendre des initiatives en matière d'EVRAS, et recommande de travailler avec les centres psycho-médico-sociaux (PMS), les services de Promotion de la Santé à l'École (PSE), les Centres de planning familial et les ASBL thématiques.

Depuis 2017, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place un dispositif spécifique « EVRAS en jeunesse » fixant les conditions d'organisation et de subventionnement d'activités d'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle (EVRAS) à destination des jeunes de 12 à 30 ans, fréquentant des structures de jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le dispositif « EVRAS en jeunesse » se présente sous deux volets : la labellisation des prestataires d'activités en EVRAS dans le secteur de la jeunesse et le soutien à la réalisation d'animations, de formations et d'outils d'animation en EVRAS dans le secteur jeunesse. En parallèle, la région wallonne et la cocof financent les animations EVRAS via des subsides aux centres de plannings bruxellois et wallons.

Aux côtés de ces avancées conséquentes, certaines préoccupations d'importance restent toutefois sans réponse. Comme par exemple le fait que les contenus des animations EVRAS soient harmonisés et cohérents, que l'EVRAS soit dispensée de façon structurelle à tous les élèves, qu'un suivi monitoré des interventions soit opéré, que les intervenants soient formés et effectivement experts des questions et des contenus qu'ils entendent transmettre, etc.

Généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire

En vertu de l'article 1.4.1-2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, « la Communauté française, les pouvoirs organisateurs et les équipes éducatives veillent (...) à ce que l'école éduque au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique, à la vie relationnelle, affective et sexuelle et mette en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école ».

Si l'EVRAS était déjà bien présente dans les missions fondamentales de l'école, le développement d'une Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle **structurelle minimale pour tous les élèves** est désormais soutenue et facilitée par les mesures fixées par le nouvel Accord de coopération. Désormais, les animations EVRAS devront également reposer sur **un contenu de base harmonisé** (voir 1.5). Elles seront obligatoirement **dispensées par du personnel reconnu et formés**.

1.1. Modalités de la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire

- (a) Tout d'abord, **avec les nouveaux référentiels du tronc commun**, chaque élève reçoit des contenus propres à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle tout au long de son parcours scolaire de la 3ème maternelle à la 3ème secondaire.
- (b) Cette généralisation est ensuite renforcée par **l'intervention d'opérateurs extérieurs labellisés** (voir 1.4) qui complètent et développent ces séquences d'apprentissage par la

tenue de dispositifs EVRAS s'inscrivant dans les thèmes et balises du **Guide des contenus** (voir 1.5).

Cette intervention complémentaire, déjà prévue par le code de l'enseignement, est désormais **rendue obligatoire à certaines étapes du parcours scolaires** (voir 1.3).

- (c) En tant que dispositif éducatif, l'EVRAS ainsi généralisée dans les écoles fera l'objet d'une **évaluation par le Service général de l'Inspection** tous les deux ans. Des contrôles ponctuels pourront également être opérés afin de s'assurer que chaque établissement scolaire respecte ce dispositif.

1.2. Annexe aux référentiels

Huit domaines d'apprentissages composent le tronc commun redéfini sur une base polytechnique et pluridisciplinaire, de la 1^{re} maternelle à la 3^e année du secondaire. Ces apprentissages sont traduits dans les référentiels interréseaux qui définissent ce qui doit être appris à l'école. Ces référentiels sont déclinés au travers des programmes des pouvoirs organisateurs et des fédérations de pouvoirs organisateurs, lesquels y définissent leurs approches méthodologiques.

Lors de la conception de ces nouveaux référentiels du tronc commun, une attention a été apportée à inscrire l'EVRAS de manière transversale et progressive au sein des apprentissages. Autrement dit, l'EVRAS ne fait pas l'objet d'un seul et unique référentiel disciplinaire, mais des composantes de l'EVRAS sont chaque année abordées dans plusieurs référentiels du tronc commun.

Le document thématique transversal aux référentiels du tronc commun (Annexe 1) a dès lors pour vocation d'aider l'enseignant.e ou tout intervenant en milieu scolaire à identifier les contenus et attendus annuels des référentiels du tronc commun les plus porteurs pour développer l'EVRAS. Ce document constitue donc un complément aux référentiels en offrant une vision simple d'accès des principales opportunités de travailler l'EVRAS au sein des apprentissages du tronc commun. Elle complète également le « Guide pour l'EVRAS : balises et apprentissages » destiné aux acteurs et actrices de l'EVRAS en milieu scolaire, lequel propose des contenus et des activités pédagogiques.

Animations EVRAS

1.3. Animations obligatoires

A compter de la rentrée scolaire 2023-2024, l'organisation d'un nombre minimal d'animations de **2 heures par an et durant le temps scolaire**, est rendue obligatoire :

- Dans l'enseignement ordinaire : pour toutes les 6ème primaire et 4ème secondaire ;
- Dans l'enseignement spécialisé : pour tous les élèves de Maturité IV et de la Phase 4 des formes 3 et 4.

Ces animations peuvent bien entendu être augmentées, auprès d'autres élèves et tout au long du parcours scolaire, par l'ensemble des opérateurs reconnus et formés pour ce faire (*voir 1.4*).

Afin d'assurer à chaque école de trouver un opérateur reconnu, formé et en capacité matérielle de donner une animation, une enveloppe globale de **4.8 millions d'euros a été dégagée en COCOF et en Région wallonne pour le refinancement de l'ensemble des Centres de planning familiaux, identifiés comme partenaires prioritaires pour la tenue de ces animations obligatoires.**

1.4. Les opérateurs

La généralisation de l'EVRAS est rendue possible par l'implication concrète de différents acteurs :

- (a) **Les centres de planning familial**, opérateurs prioritaires de la généralisation de l'EVRAS dans les années du parcours scolaires où une animation minimale est rendue obligatoire ;
- (b) **Les CPMS et les services PSE**, ont pour missions respectives de favoriser l'épanouissement de l'élève dans sa scolarité et de développer des programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé. À côté des interventions individuelles et des bilans de santé que réalisent les CPMS et les actions de promotion que les PSE réalisent, ils peuvent également proposer des activités collectives dont celles liées à l'EVRAS participant ainsi au déploiement global de l'EVRAS au sein des établissements scolaires.
- (c) **Les opérateurs labellisés**, constitués en asbl et qui disposent d'une reconnaissance pour développer des outils, donner des animations auprès des enfants et des jeunes ou des formations auprès des animateurs et futurs animateurs EVRAS dès lors qu'ils répondent aux conditions de candidature prévues par l'accord de coopération. Les opérateurs ainsi labellisés seront désormais les seuls à pouvoir développer des dispositifs EVRAS en milieu scolaire ou en dehors à l'adresse d'enfants ou de jeunes, et tenus d'aligner leurs animations aux thèmes et objectifs tels que décrits par le Guide des contenus.
- (d) **Le point d'appui bruxellois et les Centres locaux de promotion de la santé wallons** participent au maillage local des politiques régionales de santé préventive, mettent leur savoir-faire et leurs ressources à disposition des différents intervenants et des écoles en matière d'EVRAS.

Tous ces opérateurs répondront d'une même **exigence de formation** – laquelle comptera 6 jours minimum de formation initiale pour tout nouvel intervenant et 2 jours minimum en formation continuée à rencontrer tous les 3 ans. Les autorités de tutelle sont

tenues responsables de la conformité des contenus des activités données par les organismes qu'elles régulent et financent, ainsi que du contrôle de l'obligation de formation ainsi instituée.

Il revient aux opérateurs d'assurer le rapportage des activités qu'ils ont conduites au sein de vos écoles.

Pour votre complète information, un comité d'attribution est chargé de la labellisation des opérateurs, ainsi que de la reconnaissance des opérateurs labellisés souhaitant assurer la formation des animateurs et animatrices EVRAS pour les opérateurs labellisés. Il est également en charge d'assurer la diffusion et la publicité des opérateurs labellisés. Il est également amené à se réunir exceptionnellement, lorsqu'un opérateur appelle à l'examen du retrait du label qui lui a été octroyé. Il est composé des représentants de chaque administration compétente dans le cadre du présent accord.

Un comité d'accompagnement est également mis sur pied pour veiller à la bonne application des mesures fixées par l'accord de coopération. Il est chargé d'élaborer le cadastre des opérateurs EVRAS, de consolider les monitorings des activités EVRAS tels que communiqués par les opérateurs (*voir 1.4*) auprès de leur autorités de tutelle.

Les coordonnées des centres de plannings familial, du point d'appui bruxellois et des Centres locaux de promotion de la santé wallons sont disponibles en annexe ([Annexe 2](#)).

1.5. Guide pour l'EVRAS - balises et apprentissages

Ce Guide pour l'EVRAS, proposé par les Stratégies concertées EVRAS, est à destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle qui interviennent auprès des enfants et des jeunes (5-18 ans). Il expose les thématiques qui traverse l'EVRAS, sous toutes les dimensions de la vie et délimite les balises des sujets qui peuvent faire l'objet d'une question par élèves.

Son élaboration a réuni des experts de la santé sexuelle et reproductive, des psychologues, des représentants des CPMS et des PSE, des professionnels du planning familial, issus de différents horizons (au total 25 structures coupoles). L'objectif étant de favoriser un accès équitable à l'EVRAS par tous les élèves en garantissant une information de base harmonisée et complète aux professionnel(le)s.

Ces contenus sont proposés à l'issue :

- d'un travail de compilation de 89 référentiels nationaux et internationaux en matière d'EVRAS et les recherches récentes en éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (bibliographie se trouvant en fin de Guide) ;
- d'une large concertation pluridisciplinaire (25 structures coupoles, 145 participants et 50 experts relecteurs externes) ;
- de la consultation des référentiels du nouveaux tronc commun ;
- d'une analyse, en FWB, des questionnements des jeunes au départ d'une enquête réalisée auprès de 380 élèves (questionnement sur les thématiques à aborder en matière d'EVRAS, la manière dont aborder les contenus ainsi que le contexte favorable à l'EVRAS) ;
- ainsi qu'une analyse du développement psycho-affectif et sexuel des enfants et des jeunes. Il est à noter que les tranches d'âge indiquées sont

des repères mais ne constituent en aucun cas une norme figée ; ils doivent être adaptés en fonction des besoins et attentes des élèves pour tenir compte de leurs réalités vécues.

Ce Guide n'est en aucune manière un référentiel de compétences dont toutes les composantes devraient être abordées. Il constitue un support coordonné aux animations EVRAS afin de permettre aux professionnels d'apporter des réponses aux élèves en fonction des questions qui leur sont posées, et en tenant compte de leur âge et maturité. Il est accessible via le lien suivant <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/wp-content/uploads/2023/09/Annexe-3guideEVRAS-V4.pdf> et sera prochainement disponible sur Enseignement.be.

1.6. La FAQ

1) Qu'est-ce que l'EVRAS ?

C'est un dispositif de santé publique développé **pour les jeunes et pour le milieu scolaire**, afin de :

- **protéger** les élèves de situations potentiellement dangereuses ou problématiques ;
- **rassurer** les élèves face à des situations ou des questions avec lesquelles ils ne se sentent pas à l'aide ;
- **apprendre à respecter** les autres et à se faire respecter.

Il entend apporter des **informations fiables, complètes et adaptées** à l'enfant ou au jeune pour l'accompagner dans le développement des dimensions relationnelles, affectives et sexuelles de sa vie.

2) L'EVRAS, c'est nouveau ?

Historiquement, l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle a été développée dans les années 80' pour prévenir les comportements sexuels à risque : apprendre à se protéger contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et prévenir les grossesses non-désirées.

Aujourd'hui, d'autres enjeux sont également pris en considération et permettent de jouer un rôle préventif à long terme sur la violence dans notre société : le sexisme, les violences sexuelles, les stéréotypes de genre, la notion de consentement, etc.

Ceci étant, on ne réinvente par ailleurs pas l'eau chaude ! L'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle est rendue obligatoire dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2012 déjà.

3) Pourquoi faire de l'EVRAS à l'école ?

A tout âge, les enfants sont amenés à se poser des questions : parce qu'ils découvrent leur corps, vivent des situations familiales difficiles et potentiellement dangereuses pour leur intégrité, naviguent sur internet sans filtre, entendent une conversation d'adultes, etc. Autant d'expositions qui peuvent être sources de questions ou d'inquiétudes, peuvent être bouleversantes, voire violentes.

Si la responsabilité des parents est première, l'école aussi a un rôle à jouer.

Les animations EVRAS proposent un lieu d'écoute et de respect qui permet à chaque élève de recevoir des réponses à leurs questions, apprendre le respect et développer leur capacité à se protéger de comportements problématiques.

4) Qu'est-ce qui a été décidé avec cet Accord de coopération ?

Les Gouvernements de la Fédération Wallonie Bruxelles, de la COCOF et de la Région wallonne se sont donnés comme objectif de généraliser l'EVRAS en milieu scolaire. Un accord de coopération est maintenant en phase finale d'adoption dans les trois Parlements.

Il apporte plusieurs nouveautés majeures :

- ⇒ Assurer un minimum d'animations qui soit **systematiquement organisé** dans les écoles, à certains moments du parcours scolaire, pour **que chaque élève puisse équitablement en bénéficier** ;
- ⇒ **Avec des intervenants experts formés et préparés à délivrer la même base d'information** – il faut souligner que cette exigence n'était pas formulée jusqu'ici.

5) Quel est ce volume minimal d'animations ? L'EVRAS va-t-il intégrer la grille horaire ?

Non, l'EVRAS ne va pas devenir un cours au même titre que le français ou les maths. Par contre, on a cherché à relier les contenus des nouveaux référentiels du tronc commun avec ce que peuvent apporter les animateurs formés de l'EVRAS pour créer un continuum.

Si l'on ne tient compte que des animations EVRAS, elles se tiendront à 2 moments de la scolarité d'un élève : 1X 2h en 6ème primaire et 1 x 2h en 4ème secondaire pour l'enseignement ordinaire et dans les mêmes proportions pour les élèves de l'enseignement spécialisé qui sont en Maturité IV et de la Phase 4 des formes 3 et 4.

En clair, 2 heures d'animation sont rendues obligatoires et systématiques à deux moments du parcours scolaire.

Bien entendu, d'autres animations peuvent toujours s'organiser dans les autres années du parcours scolaires selon le projet pédagogique de l'établissement.

6) Pourquoi ce choix de 6e primaire et 4e secondaire ? N'arrive-t-on pas tard avec les 4e secondaire ?

On a cherché un équilibre entre les contenus des nouveaux référentiels du Tronc commun qui abordent déjà tout au long du parcours primaire une série de sujets qui peuvent être reliés aux questions EVRAS ; et le fait qu'il ne fallait pas oublier les élèves du secondaire, après le tronc commun.

Tant en 6^{ème} qu'en 4^{ème}, on est à des âges charnières et des moments de passage qui peuvent aussi constituer de belles occasions d'échanger avec les élèves sur les questions qu'ils et elles se posent.

Cette même réflexion a permis de cibler, dans l'enseignement spécialisé, les élèves de Maturité IV ainsi qu'en Phase 4 des formes 3 et 4.

7) Qui pour prodiguer les animations ?

Les **plannings familiaux** seront prioritairement amenés à prodiguer ces animations. C'est déjà dans leur cœur de métier et ils sont justement refinancés par la COCOF et la Région wallonne pour pouvoir assurer les animations minimales obligatoires. Ils comptent le plus souvent des membres déjà formés à l'EVRAS.

Par ailleurs, **les CPMS et les PSE** dont certains ont déjà fait de l'EVRAS une thématique privilégiée, sont également appelés à participer à cette généralisation. De même que tout **opérateur** constitué en asbl qui reçoit la reconnaissance du **label** EVRAS Jeunesse.

Tous ces opérateurs sont soumis à la même **exigence de formation minimale** et continue, ainsi qu'à des procédures de contrôle.

8) Comment garantir la qualité des intervenants ?

Concrètement, les opérateurs constitués en asbl auront dû solliciter le label EVRAS pour développer des outils, donner des animations auprès des enfants et des jeunes ou des formations auprès des animateurs et futurs animateurs EVRAS.

La procédure de demande du label permet de s'assurer en amont que ces opérateurs répondent aux conditions nécessaires pour ce faire.

A leurs côtés, les centres de planning familial disposent d'un agrément en vertu des législations régionales et des exigences qu'elles instituent. Ils bénéficient ainsi automatiquement du label. Il en va de même pour les CPMS et les PSE pour la tenue d'animation.

Tous ces opérateurs répondront d'une même exigence de formation – laquelle comptera 6 jours minimum de formation initiale pour tout nouvel intervenant et 2 jours minimum en formation continuée à rencontrer tous les 3 ans. Une période transitoire de 2 ans est prévue pour permettre aux opérateurs de se conformer à ces nouvelles exigences.

Les autorités de tutelle sont tenues responsables du contrôle de la conformité des contenus des activités données par les organismes qu'elles régulent et financent, ainsi que du contrôle de l'obligation de formation.

9) Quel rôle pour les CPMS et les PSE ?

Les CPMS et les PSE trouvent une place à part entière dans cet accord de coopération puisqu'ils sont identifiés parmi les profils d'opérateur appelés à participer activement à la généralisation de l'EVRAS.

En effet, si l'EVRAS en tant que tel ne compte pas parmi leur mission de base, il n'en demeure pas moins que plusieurs CPMS et antennes PSE ont fait de la thématique un projet à part entière de leur structure, ont développé des contenus et une expertise qu'il convient évidemment de pérenniser. En terme de labellisation et de formation de base, les CPMS et les PSE sont, comme les plannings familiaux, automatiquement reconnus pour proposer des animations.

10) Comment s'assurer que les informations communiquées ne vont pas influencer mon enfant ?

Toutes les balises ont été prévues pour que l'EVRAS prenne systématiquement place dans un cadre garantissant le respect d'une neutralité absolue dans la manière d'aborder les thèmes, en tenant compte des convictions de chacun. **En aucune manière, il ne pourrait être question d'imposer des valeurs** qui entrent en conflit avec l'éducation que les parents veulent légitimement donner à leurs enfants.

Les animations seront données par des **professionnels reconnus, formés, s'engageant au respect de cette neutralité** ; ils auront dû démontrer leur aptitude à donner ces animations et seront contrôlés.

Ces professionnels devront travailler au départ des questions des enfants – c'est-à-dire sans poser les questions à sa place - et **en tenant compte de leur âge et de leur développement psycho-affectif** : car on ne peut évidemment pas aborder les mêmes contenus à 5, 10 ou 16 ans.

11) Sur quels contenus ces opérateurs vont-ils s'appuyer ?

Pour **harmoniser cette information** entre tous les intervenants, il y a un gros travail qui a été mené par les professionnels du secteur, en dialogue notamment avec les acteurs de l'enseignement, des psychologues, des éducateurs, et qui a donné lieu au **Guide des contenus**.

Ce document, de plus de 300 pages est **destiné aux intervenants** et propose une base d'information qui aborde dans les **3 dimensions** – relationnelles, affectives et sexuelles – **une série de thématiques** comme les sentiments et les émotions, les relations interpersonnelles, le respect, les violences, la santé sexuelle, etc.

Cette base commune a été proposée à l'issue :

- d'un travail de compilation de **89 référentiels nationaux et internationaux en matière d'EVRAS** et les **recherches récentes** en éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (bibliographie se trouvant en fin de Guide) ;
- d'une **concertation des représentant-es des acteurs et actrices EVRAS** : il s'agit de 25 structures coupoles – dont les réseaux d'enseignement et les associations de parents, mais aussi les CPMS et les PSE) – soit au total autour de 150 participants
- de la consultation et de la relecture d'**experts en pédagogie et en santé** (50 personnes) ;
- de la consultation des **référentiels** (sciences, philosophie et citoyenneté, éducation physique, etc.) en vigueur dans l'enseignement belge francophone ;
- d'une enquête auprès de **380 enfants et jeunes**, pour entendre les questionnements qu'ils ont et développer ainsi des contenus adéquats pour y répondre ;
- ainsi qu'une **analyse du développement psycho-affectif et sexuel des enfants** et des adolescentes.

Ce Guide est désormais commun à tous les acteurs et toutes les actrices afin de favoriser un accès équitable à l'EVRAS pour tout enfant et jeune et garantir une information complète par des professionnels.

Ce Guide n'est par contre en aucune manière un référentiel de compétences dont toutes les composantes devraient être abordées.

12) Va-t-on enseigner la masturbation à mon enfant ?

Depuis plusieurs semaines, quelques groupuscules ont lancé une grande campagne visant à attiser la crainte et la suspicion sur ce projet, par la diffusion massive d'une série de fausses informations.

Il n'est absolument pas question d'encourager une hypersexualisation chez les jeunes, de susciter une orientation sexuelle ou une identité de genre, ni de donner des cours de pratiques sexuelles.

Mais il faut être conscient des risques qu'encourent les enfants et les adolescents parfois seulement avec un smartphone : ils sont **potentiellement tous confrontés à des images ou des contenus qui les dépassent et qui peuvent être dangereux**, que ce soit sur les réseaux sociaux, sur internet, dans la cour de récréation ou d'ailleurs. En complément de ce que les parents leur apportent dans leur éducation familiale, l'école doit leur offrir un cadre et des outils pour se protéger de cela.

L'EVRAS c'est exactement ça : un dispositif de santé publique développé pour les jeunes et pour le milieu scolaire, afin de :

- ⇒ protéger les élèves de situations potentiellement dangereuses ou problématiques ; mais aussi
- ⇒ rassurer les élèves face à des situations ou des questions qui les perturbent ;
- ⇒ apprendre à respecter les autres et à se faire respecter.

13) Pourquoi parler du consentement ?

Avec la notion de consentement, les jeunes vont apprendre qu'ils peuvent dire « non » en toutes circonstances. Et que durant tout le reste de leur vie, si quelqu'un dit « non », il faut le respecter, toujours, partout.

Même chez les plus petits cela peut avoir un sens, par exemple pour faire intégrer que personne ne peut porter atteinte à leur intimité.

L'EVRAS aborde en effet toutes les dimensions de la vie ; dans un équilibre entre les dimensions relationnelles, affectives et sexuelles et en tenant compte de l'âge de l'élève et de son développement psycho-affectif.



Bases légales

- Décret du 3 mai 2019 portant les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun, en particulier le Titre X du Livre 1^{er}.
- Décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle sera soumis au vote du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Personnes à contacter

➤ Service général de l'enseignement obligatoire

Identité	Fonction	Matière	Coordonnées
Jennifer BEGUIN	Graduée	SGAT	02/690.85.69 info.dgeo@cfwb.be
Emilie HELMAN	Attachée	SGAT	02/690.86.36 info.dgeo@cfwb.be



Annexes

N°	Titre de l'annexe
1	Document thématique EVRAS transversal aux référentiels du tronc commun
2	Coordonnées des centres de plannings familial, du point d'appui bruxellois et des Centres locaux de promotion de la santé wallons
3	Guide pour l'EVRAS - balises et apprentissages https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/wp-content/uploads/2023/09/Annexe-3guideEVRAS-V4.pdf

ANNEXES A LA CIRCULAIRE

L'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) référentiels du tronc commun

Table des matières

1	<i>Introduction</i>	3
1.1.	L'EVRAS au sein du pacte d'excellence et du tronc commun	3
1.2.	Pourquoi pratiquer l'EVRAS en milieu scolaire ?.....	3
1.3.	Contenu et structure du document	4
2	<i>L'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les référentiels du tronc commun – aperçu global</i>	5
2.1.	L'EVRAS dans le référentiel des compétences initiales.....	5
2.2.	L'EVRAS dans le référentiel de Sciences.....	5
2.3.	L'EVRAS dans le référentiel de Formation manuelle technique, technologique et Numérique (FMTTN).....	6
2.4.	L'EVRAS dans le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).....	6
2.5.	L'EVRAS dans le référentiel d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC).....	7
2.6.	L'EVRAS dans le référentiel d'Éducation physique et à la Santé (EP&S).....	8
3	<i>Inventaire des apprentissages contribuant à l'EVRAS au sein des référentiels du tronc commun</i>	9
3.1.	Sentiments et émotions.....	10
3.2.	Relations interpersonnelles	16
3.3.	Corps et développement humain	22
3.4.	Valeurs , cultures, société, droits et sexualités	28
3.5.	Identités de genre, expressions de genres et orientations sexuelles	34
3.6.	Sexualité et comportements sexuels	37
3.7.	Les violences.....	39
3.8.	Santé sexuelle et reproductive	40

1 Introduction

1.1. L'EVRAS AU SEIN DU PACTE D'EXCELLENCE ET DU TRONC COMMUN

Depuis 2012, l'**Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire (EVRAS)** est **officiellement inscrite dans les missions de l'enseignement obligatoire**. Bien que beaucoup d'écoles aient déjà pris le pli d'introduire l'EVRAS dans leur cursus en mettant en place des activités coordonnées, en créant une cellule bien-être/EVRAS, en s'assurant de la formation de certains membres du personnel à l'EVRAS, sa généralisation est encore loin d'être complète. L'élaboration des référentiels du tronc commun dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d'excellence a dès lors constitué une occasion supplémentaire pour **intégrer durablement l'EVRAS au sein de l'école**.

Huit domaines d'apprentissages composent le tronc commun redéfini sur une base polytechnique et pluridisciplinaire, de la 1^{re} maternelle à la 3^e année du secondaire. Ces apprentissages sont traduits dans les référentiels interréseaux qui définissent ce qui doit être appris à l'école¹. Ces référentiels sont déclinés au travers des programmes des pouvoirs organisateurs et des fédérations de pouvoirs organisateurs, lesquels y définissent leurs approches méthodologiques.

Lors de la conception de ces **nouveaux référentiels du tronc commun**, une attention a été apportée à **inscrire l'EVRAS de manière transversale et progressive au sein des apprentissages**. Autrement dit, l'EVRAS ne fait pas l'objet d'un seul et unique référentiel disciplinaire, mais des composantes de l'EVRAS sont chaque année abordées dans plusieurs référentiels du tronc commun.

La présente brochure a dès lors pour **vocation d'aider l'enseignant.e** ou tout intervenant en milieu scolaire à **identifier les contenus et attendus annuels des référentiels du tronc commun les plus porteurs pour développer l'EVRAS**. Cette brochure constitue donc un complément aux référentiels en offrant une vision simple d'accès des principales opportunités de travailler l'EVRAS au sein des apprentissages du tronc commun. Elle complète également le « Guide pour l'EVRAS : balises et apprentissages » destiné aux acteurs et actrices de l'EVRAS en milieu scolaire², lequel propose des contenus et des activités pédagogiques.

1.2. POURQUOI PRATIQUER L'EVRAS EN MILIEU SCOLAIRE ?

On définit l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle comme un processus éducatif invitant les jeunes à **poser des choix réfléchis et éclairés dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle, de manière à favoriser leur épanouissement, dans le respect d'eux-mêmes et des autres**. L'EVRAS se traduit ainsi, avant tout, par une démarche réflexive qui doit aider le jeune à améliorer son aptitude à poser ces choix éclairés. Elle permet d'accompagner chaque jeune vers l'âge adulte selon une approche globale dans laquelle **la sexualité n'est pas envisagée au sens strict du terme mais dans un sens beaucoup plus large, incluant non seulement les dimensions relationnelles et affectives mais également, les dimensions culturelles, philosophiques et éthiques**. En ce sens l'EVRAS n'est pas exclusivement réservée à un public adolescent ou pré-adolescent mais s'adresse **à tous les âges, et ce dès la maternelle**.

La pratique de l'EVRAS vise, dès le plus jeune âge, à **promouvoir le respect, le libre-choix, la responsabilité envers l'autre et envers soi-même, ainsi que l'égalité dans les relations amoureuses et les pratiques sexuelles**. Elle tend ainsi à **prévenir la violence** dans les relations amoureuses et à **déconstruire les stéréotypes** sexistes et homophobes. Par la conscientisation des élèves quant aux questions liées au genre, aux inégalités et aux différences, l'EVRAS peut aussi permettre, par effet de ricochet, de réduire la violence dans le cadre plus général des relations interpersonnelles entre jeunes.

¹ Les référentiels interréseaux sont des textes officiels, adoptés par le Gouvernement et le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les référentiels du tronc commun sont accessibles sur enseignement.be. L'introduction générale des référentiels détaille les domaines d'apprentissages et les différents référentiels du tronc commun.

² « Guide pour l'EVRAS : balises et apprentissages à destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire. Une approche basée sur les besoins des jeunes. », décembre 2021.

Outre les questions liées à la santé physique, aborder les **différentes orientations sexuelles**, les **façons de vivre le couple et la famille**, l'**égalité entre les sexes**, expliquer et parler ouvertement de ces thématiques aux enfants et aux adolescents, permet de développer **un plus grand respect des autres et de la différence**. Une meilleure connaissance d'autrui et une tolérance accrue contribuent naturellement à **réduire la discrimination et la marginalisation**. Cette ouverture et ce dialogue peuvent donc avoir un **impact bénéfique sur l'état psycho-affectif** des élèves qui, par l'échange, la connaissance et le respect de l'autre, peuvent mieux vivre leurs différences et s'épanouir.

La pratique de l'EVRAS est primordiale dans une optique de **prévention des risques liés au corps et à la santé**. L'EVRAS permet une sensibilisation fine aux dangers et aux comportements à risques. Elle participe à la prévention et à la diminution des grossesses non prévues et à la réduction des infections et maladies sexuellement transmissibles, notamment par la communication, l'information et la documentation sur les moyens de protection et de dépistage.

L'importance de **pratiquer l'EVRAS en milieu scolaire** tient surtout à son **caractère neutre et généralisé**. Dans le cadre privé, les jeunes en recherche d'informations sur la sexualité peuvent se tourner vers des ressources extérieures à l'école, mais rien ne garantit que l'information donnée par celles-ci soit à la fois fiable et complète. Tous les parents ne sont pas les mieux placés pour répondre au questionnement psycho-médico-social de leur propre enfant. La gêne qu'engendre parfois ce type de discussion peut constituer un frein important dans la transmission d'une information exhaustive et correcte.

La **généralisation de l'EVRAS dans les écoles** – de manière coordonnée, **via l'enseignant, l'aide éventuelle d'une cellule bien-être/EVRAS ou tout acteur de l'EVRAS en milieu scolaire** - garantit, d'une part, que **tous les jeunes soient formés et informés de manière égale** et, d'autre part, que cette (in)formation soit assurée par des interlocuteurs externes au cercle familial ou amical et donc empreints d'une **plus grande neutralité et validité scientifique**. Sans ôter toute responsabilité aux parents, l'organisation de l'EVRAS au sein de l'école assure donc que chaque élève soit sensibilisé et (in)formé correctement, afin d'avoir des outils fiables en main pour mener une vie affective et sexuelle responsable.

1.3. CONTENU ET STRUCTURE DU DOCUMENT

Considérées de manière transversale, les questions liées à l'EVRAS ne font pas l'objet d'un seul et unique référentiel et peuvent se traiter dans le cadre de plusieurs disciplines et ce, dès le plus jeune âge. La présente brochure a pour vocation d'aider l'enseignant.e à intégrer l'EVRAS dans des activités pédagogiques. Elle reprend les différents contenus et attendus présents dans les référentiels du tronc commun sur lesquels l'enseignant.e peut s'appuyer pour susciter un travail ou une réflexion d'EVRAS, sensibiliser ses élèves, ouvrir le dialogue. Ces contenus et attendus doivent être considérés comme des opportunités, pour pousser les élèves à la réflexion sur leurs pratiques, leurs choix, et leur rapport à eux-mêmes et à l'autre.

Le document est structuré en trois parties :

1. une **introduction générale** ;
2. un **aperçu global** de la manière dont l'EVRAS est mobilisée ou mobilisable au sein des différents champs disciplinaires travaillés au sein des référentiels du tronc commun ;
3. un **inventaire coordonné** : les contenus et/ou attendus (savoirs, savoir-faire, compétences) les plus contributifs de l'EVRAS sont classés via une entrée par thématique³ et par année et discipline.

³ Pour rappel, ce document est à la fois complémentaire des référentiels du tronc commun et du « Guide pour l'EVRAS : balises et apprentissages à destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire » (voir l'introduction du document). Au sein de ce Guide, les visées de EVRAS se déclinent en neuf thématiques, à savoir : « Sentiments et émotions ; Relations interpersonnelles ; Corps et développement humain ; Valeurs, culturels, société, droits et sexualités ; Identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles ; Sexualité et comportements sexuels ; Les violences ; Santé sexuelle et reproductive ; thématiques transversales ».

2 L'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les référentiels du tronc commun – aperçu global

L'ÉVRAS et les thématiques qu'elle englobe sont présentes de manière transversale dans l'ensemble de la formation du tronc commun. Cependant, certains champs disciplinaires des référentiels du tronc commun y contribuent plus particulièrement : c'est le cas notamment de la psychomotricité (au niveau des maternelles) et de l'éducation physique et à la santé ensuite ; de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté ; de la formation scientifique (en maternelles), puis des sciences ; de la formation humaine et sociale (en maternelles) puis de la formation historique, géographique, économique et sociale, principalement au niveau des composantes économique et sociale ; enfin, la formation manuelle, technique, technologique et numérique (« FMTTN ») contribue, quant à elle, aux apprentissages liés à certaines thématiques de l'ÉVRAS, particulièrement en lien avec la sexualité dans les médias (thématique : sexualité et comportements sexuels) et le cyber-harcèlement (thématique : Les violences).

2.1. L'ÉVRAS dans le référentiel des compétences initiales⁴

L'ÉVRAS contribue à la mission prioritaire de l'école maternelle qui est d'accueillir tous les enfants avec leurs spécificités individuelles dans un espace commun où ils ont l'opportunité de s'émanciper. En développant particulièrement les dimensions relationnelle, affective, sociale, culturelle, philosophique et éthique, l'ÉVRAS y participe du développement d'une culture de tolérance, de respect mutuel et de bienveillance promu à l'école maternelle.

Cette présence et contribution de l'ÉVRAS apparaît dans le référentiel des compétences initiales, d'une part de manière transversale, dans les objectifs généraux, et, d'autre part, de manière spécifique dans des contenus d'apprentissages, plus particulièrement en formation scientifique, en éducation à la philosophie et à la citoyenneté, en psychomotricité et en formation humaine et sociale.

2.2. L'ÉVRAS dans le référentiel de Sciences

Dans le référentiel de sciences, les visées de l'ÉVRAS transparaissent au travers des contenus liés à la « reproduction humaine ». Cette partie développe des apprentissages en lien avec les thématiques « Corps et développement humain » et « Santé sexuelle et reproductive ». Les contenus abordés vont de l'observation des étapes de la vie chez les animaux aux différentes étapes plus spécifiques de la reproduction humaine (puberté, anatomie du système reproducteur chez les humains et fécondation). Le référentiel de sciences permet également d'aborder les différents moyens contraceptifs et la nécessité de se protéger contre les Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

⁴ Pour rappel, le référentiel des « Compétences initiales » définit tous les apprentissages travaillés de la M1 à la M3. Concernant les années P1-S3, les apprentissages visés sont définis au travers de neuf référentiels disciplinaires, à savoir : Français & langues anciennes ; Éducation culturelle et artistique ; Langues modernes ; Mathématiques ; Sciences ; Formation manuelle, technique, technologique et numérique ; Formation historique, géographique, économique et sociale ; Éducation à la philosophie et à la citoyenneté ; Éducation physique et à la santé. À l'échelle globale, le tronc commun dessine un ensemble d'apprentissages traduits au travers de 8 domaines : 5 domaines spécifiques : 1) Français, arts et culture ; 2) Langues ; 3) Mathématiques, sciences et techniques ; 4) Sciences humaines, Philosophie et citoyenneté ; 5) Éducation physique et à la santé. Et par ailleurs, trois domaines transversaux, auxquels contribuent tous les apprentissages disciplinaires visés, à savoir : 6) Créativité, engagement et esprit d'entreprendre ; 7) Apprendre à apprendre et poser des choix ; 8) Apprendre à s'orienter.

2.3. L'EVRAS dans le référentiel de Formation manuelle technique, technologique et Numérique (FMTTN)

La partie « Numérique » de la discipline « Formation manuelle technique, technologique et Numérique » permet de sensibiliser les élèves aux manières d'assurer leur sécurité et celle des autres en cas d'interactions et de partages sur les plateformes digitales (réseaux sociaux, partage de contenus, réalités virtuelle et augmentée...). Ces apprentissages visent, entre autres, à les doter de moyens pour se protéger et agir en conséquence de manière responsable lorsqu'ils sont confrontés à certains comportements dont ils ne maîtrisent pas les codes ou à des échanges non-désirés, tels que les sextings ou les demandes et réception de nudes (photos dénudées). Les élèves apprendront ainsi à gérer et à sécuriser leur identité numérique de manière autonome, tout en développant un comportement éthique et responsable vis-à-vis d'eux même et des autres. Le référentiel FMTTN prévoit également de sensibiliser les élèves aux situations de cyber-harcèlement et de leur donner les outils pour se prémunir et se défendre face à des situations dangereuses.

Ces apprentissages constituent autant d'opportunités pour aborder des apprentissages transversaux relevant pour partie de l'EVRAS (notamment, tout le regard critique sur les réseaux sociaux et leur influence) et, bien entendu, au premier chef de l'éducation aux médias (EAM).

2.4. L'EVRAS dans le référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES)

Le domaine des sciences humaines vise à développer des apprentissages pour comprendre les êtres humains, les relations entre eux, la société et le monde, afin de faciliter le vivre ensemble, la participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle dans des sociétés de plus en plus complexes et diversifiées. Deux objectifs des sciences humaines contribuent particulièrement à l'EVRAS :

- s'initier et s'exercer à la communication constructive, à l'expression, à l'argumentation, à la prise en compte et au respect du point de vue des autres ainsi qu'à la négociation ;
- être sensibilisé aux différents rapports de domination et de conflit entre les groupes sociaux sur la base de leur position sociale, de leur genre, de leur identité culturelle, de leur handicap, etc.

Formation historique

En P6, l'année est focalisée sur la découverte des dimensions multiculturelles des sociétés dans nos régions où les élèves appréhendent les mouvements migratoires en Belgique et leurs apports tels que la diversité culturelle, linguistique et religieuse de 1945 à nos jours, dimensions qui font écho à des composantes de l'EVRAS.

En S3, la thématique « *Relation entre citoyens/citoyennes et Etat* » qui retrace les régimes politiques et les rapports sociaux dans nos régions du XVIII^e siècle à nos jours⁵, permet de poser la question des discriminations, en abordant les épisodes plus ou moins démocratiques de l'histoire. Ces aspects rencontrent les visées d'apprentissage de l'EVRAS (les discriminations liées au genre, sexe, ethnie, etc).

Formation économique et sociale

Les visées de la formation économique et sociale entrent en résonance avec celles de l'EVRAS, à travers l'approche du lien social dans un contexte d'évolution des rapports entre groupes sociaux, culturels et économiques et des concepts d'inégalités, d'insertion, d'exclusion, d'égalité et d'équité.

Au sein du volet économique, on retrouve également des visées pouvant rencontrer partiellement des thématiques de l'EVRAS (notamment la thématique « Sentiments et émotions » et « Relations interpersonnelles ») : le jeune apprend à reconnaître ses besoins, il apprend à les hiérarchiser, à distinguer le besoin de l'envie, à décrypter la

⁵ Avec également un focus sur l'expérience démocratique athénienne du Ve siècle av. JC.

publicité, à identifier que le milieu de vie, les pairs, la pression sociale (médias, télévision, internet, publicité) peuvent influencer sur nos choix de consommation.

En P1, l'année est centrée sur l'école comme l'un des premiers agents de socialisation de l'enfant et comme une forme d'organisation et d'institution sociale. Elle permet à l'individu de s'identifier par rapport à un groupe, d'intégrer progressivement des règles et des valeurs, d'entretenir des relations sociales, mais aussi de satisfaire les besoins liés aux activités quotidiennes comme les repas, les apprentissages ou les loisirs. L'enseignant poursuit les apprentissages initiés en 3e maternelle en formation humaine et sociale (éléments liés à l'individualité, à l'individu dans le groupe-classe...).

En P2, l'élève appréhendera l'importance des règles du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

En P3, la façon de faire société est appréhendée au départ d'une analyse des mécanismes de la communication interpersonnelle et des échanges. L'élève est initié à l'une des dimensions fondamentales du lien social : pour tisser ce lien, il faut pouvoir entamer un échange avec l'autre, et le poursuivre en évitant des malentendus, des incompréhensions (rapports sociaux). L'élève est alors capable d'identifier les obstacles (notamment les stéréotypes de genre) à cet échange et de mesurer le poids que peut avoir la façon de communiquer avec l'autre sur la qualité du lien social.

En P4, l'élève se questionne sur le rôle de la famille dans le processus d'intégration sociale, c'est-à-dire sur la façon dont la famille prépare les enfants à prendre leur place dans la vie sociale. L'accent est mis sur le processus de transmission intergénérationnelle et de socialisation familiale. En 4e année, c'est le lien de filiation qui est abordé, entendu dans un sens large du terme. Il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur la façon dont les rôles individuels se façonnent dans le creuset de la transmission intergénérationnelle. Les rôles individuels qui sont examinés sont plus spécifiquement les rôles masculins et féminins.

En S2, un accent plus particulier est placé sur la déconstruction des stéréotypes et des représentations communes de la migration. L'élève est progressivement amené à identifier les enjeux liés aux migrations et au vivre-ensemble dans une société multiculturelle.

En S3, La question des inégalités liées au genre dans la sphère du travail est plus particulièrement abordée. Des luttes sociales contre ces inégalités, leurs principaux acteurs et leurs arguments sont identifiés.

2.5. L'EVRAS dans le référentiel d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC)

Deux visées de l'EPC, travaillées tout au long du tronc commun, constituent des points d'ancrage solides au développement des apprentissages de l'EVRAS :

- Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre : vivre ensemble dans le respect suppose le développement de la connaissance et de l'estime de soi, afin de favoriser l'ouverture à l'autre et l'empathie par le décentrement et la discussion. Au travers de la reconnaissance de la diversité des valeurs, des normes, des convictions et des cultures, les élèves apprennent à élargir leur propre perspective, à s'ouvrir à la différence et à s'enrichir mutuellement. Les élèves réfléchissent sur les émotions, les besoins et les désirs que suscitent les autres, les médias et les événements pour décider librement. Ils apprennent à exprimer leurs limites et à identifier celles des autres dans les relations affectives et sexuelles et dans l'usage des réseaux sociaux, en vue de préserver leur intimité.
- Construire la citoyenneté dans l'égalité en dignité et en droits : l'EPC entend favoriser la capacité de vivre ensemble dans une société démocratique et interculturelle. À cette fin, chaque élève doit être en mesure d'identifier les valeurs, les règles, les principes, les droits et les devoirs inhérents à toute société démocratique. Il est amené à prendre conscience de ses propres droits comme de la nécessité de respecter ceux des autres.

2.6. L'EVRAS dans le référentiel d'Éducation physique et à la Santé (EP&S)

L'EPS traite de trois champs d'apprentissages travaillés tout au long du tronc commun qui, particulièrement, contribuent aux apprentissages de l'EVRAS. À savoir :

- le champ 1 : « habiletés motrices et expression », où la connaissance progressive du corps, de ses potentialités et la capacité de s'exprimer à l'aide de son corps sont développés ;
- le champ 2 : « habiletés sociomotrices et citoyenneté », qui contribue aux apprentissages de l'EVRAS, en développant le sens du collectif en ajustant son action à celle des autres, en respectant des règles convenues, en communiquant adéquatement, en participant à une réalisation commune et en manifestant des comportements éthiques dans la victoire comme dans la défaite, dans la réussite comme dans la difficulté. L'élève apprend progressivement à travers les jeux à respecter et à comprendre les règles, à développer des stratégies simples et à interagir positivement avec les autres. L'élève est éveillé aux notions de fair-play, de respect et de tolérance et au vivre ensemble avec les différences en évitant les stéréotypes : de genre, morphologiques, médicaux, comportementaux, intellectuels... en rapport avec l'engagement dans l'activité ;
- le champ 3 : « gestion de sa santé et de la sécurité », qui vise à être activement responsable de son bien-être, de sa santé globale, de son intégrité physique et de celle des autres, en construisant un style de vie sain et actif, en sécurité, en développant sa condition physique, en apprenant à gérer ses émotions et son stress, en développant une image positive de soi, une pensée critique et la capacité à se prendre en charge. L'élève continue de se familiariser avec plusieurs thématiques liées à sa santé physique et émotionnelle. Il est progressivement capable d'identifier ses goûts, ses sensations, ses forces et de se poser des questions au sujet de la santé.

3 Inventaire des apprentissages contribuant à l'EVRAS au sein des référentiels du tronc commun

Sans prétention d'exhaustivité, les tableaux ci-après relèvent les **principaux contenus ou attendus** (savoirs, savoir-faire ou compétences) **des référentiels du tronc commun contribuant aux apprentissages de l'EVRAS**. Ceux-ci sont **classés** via une **entrée par thématique** et, pour chacune d'elle, **par année et par discipline**. Les quatre disciplines contribuant le plus à l'EVRAS (voir point 2) sont : l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, l'éducation physique et à la santé, la formation historique, géographique, économique et sociale et enfin, les sciences. Le volet numérique de la formation manuelle, technique, technologique et numérique y contribue également, de même, que, par ailleurs, à l'Éducation aux médias (EAM)⁶.

On précisera que **tous les contenus et/ou attendus relevés** sont **strictement issus** des **référentiels du tronc commun**. Ils ont été retenus parce qu'ils appuient directement ou indirectement aux apprentissages de l'EVRAS et, également, par leur connexion avec les thématiques déclinées dans le « Guide pour l'EVRAS » conçu à destination des acteurs de l'EVRAS en milieu scolaire⁷.

Le « Guide pour l'EVRAS » balise les **apprentissages de l'EVRAS en neuf thématiques**. Des contenus et /ou attendus des référentiels du tronc commun contributifs à l'EVRAS ont été relevés pour les huit thématiques suivantes :

- sentiments et émotions ;
- relations interpersonnelles ;
- corps et développement humain ;
- valeurs, culturels, société, droits et sexualités ;
- identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles ;
- sexualité et comportements sexuels ;
- les violences ;
- santé sexuelle et reproductive.

Certains des contenus et/ou attendus relevés apparaissent dans plusieurs thématiques, ce qui s'explique par la parenté de certaines d'entre elles (par exemple un même contenu peut à la fois contribuer au développement des apprentissages relatifs aux thématiques « Sentiments et émotions » et « Relations interpersonnelles »).

La neuvième thématique, intitulée « Thématiques transversales », porte sur les technologies de l'information et de la Communication-Éducation aux médias. Les contenus et/ou attendus des référentiels qui contribuent à cette thématique figurent dans la brochure « Éducation aux médias dans les référentiels du tronc commun ». Ils ne sont donc pas abordés dans le cadre de ce document.

⁶ L'EAM bénéficie également d'une brochure analogue à celle-ci, inventariant de manière coordonnée les apprentissages du TC qui contribuent à l'EAM. Voir la brochure « L'Éducation aux médias dans les référentiels du tronc commun ».

⁷ « Guide pour l'EVRAS : balises et apprentissages à destination des acteurs et actrices de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en milieu scolaire. Une approche basée sur les besoins des jeunes. », décembre 2021. Voir supra, point 1 (Introduction) pour plus d'explications.

3.1. Sentiments et émotions

M3	
Sciences	<p>Le monde animal : l'être humain</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exprimer, avec ses mots, le besoin de respirer, manger, boire, se reposer, dormir, aller aux toilettes, se moucher.
EPC	<p>Se connaître et s'ouvrir à l'autre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser adéquatement le nom des émotions ressenties ou perçues : joie, tristesse, colère et peur. ▪ Reconnaître des besoins physiologiques et les exprimer avec l'aide de l'enseignant. ▪ Exprimer ses émotions selon la situation vécue : joie, tristesse, colère et peur. ▪ Exprimer une préférence parmi des activités proposées, des jeux, des aliments...
Psychom.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exprimer le besoin physiologique de boire, se reposer, aller aux toilettes, se moucher.

P1	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier – exemplifier les émotions de base. ▪ Percevoir, exprimer et interroger les émotions de base : peur, colère, joie, tristesse, surprise, dégoût et leurs effets sur le comportement. ▪ Identifier – exemplifier les notions de besoin et d'envie. ▪ Percevoir et exprimer ses besoins et ses envies. ▪ Reconnaître des affects et interroger leurs effets. <p>Comprendre les principes de la démocratie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Percevoir les effets des médias sur ses ressentis et ceux des autres.
EP&S	<p>HME5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître des attitudes expressives simples (joie, colère, dormir, grandir...). ▪ Utiliser des gestes et des mouvements pour exprimer des attitudes simples. ▪ S'exprimer et communiquer à l'aide de son corps. <p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le vocabulaire des émotions et des sensations liées à celles-ci (calme, détendu, crispé, joyeux, fier, confiant, peur...). ▪ Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale. ▪ Appliquer des techniques dirigées de gestion des émotions. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir ses goûts en matière d'activité physique. ▪ Exprimer son ressenti à l'égard de l'activité physique vécue.

- Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.

P2

EPC

Développer son autonomie affective

- Identifier – exemplifier les émotions de base.
- Percevoir, exprimer et interroger les émotions de base : peur, colère, joie, tristesse, surprise, dégoût et leurs effets sur le comportement.
- Identifier – exemplifier les notions de besoin et d'envie.
- Percevoir, exprimer et interroger ses besoins et ses envies.
- Reconnaître des affects et interroger leurs effets.

Comprendre les principes de la démocratie.

- Percevoir les effets des médias sur ses ressentis et ceux des autres.

EP&S

HME5

- Connaître des attitudes expressives simples (joie, colère, dormir, grandir...).
- Utiliser des gestes et des mouvements pour exprimer des attitudes simples.
- S'exprimer et communiquer à l'aide de son corps.

GSS3

- Connaître le vocabulaire des émotions et des sensations liées à celles-ci (calme, détendu, crispé, joyeux, fier, confiant, peur...).
- Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale.
- Appliquer des techniques dirigées de gestion des émotions.

GSS4

- Découvrir ses goûts en matière d'activité physique.
- Exprimer son ressenti à l'égard de l'activité physique vécue.
- Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.

P3

EPC

Développer son autonomie affective

- Identifier – exemplifier émotions – sentiments.
- Identifier, exprimer et interroger la honte, la fierté, l'amour, la jalousie, l'indignation, la culpabilité... et leurs effets sur le comportement.
- Distinguer et confronter ses besoins et ses désirs.
- Exprimer et interroger ses besoins et ses désirs.
- Réfléchir sur ses affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.

FHGES

Formation sociale

- Exemplifier la différence entre un besoin et une envie.

EP&S	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citer des envies suscitées par des médias ou par les pairs.
	<p>HME5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Imiter, mimer une attitude expressive <p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaitre le vocabulaire des émotions et des sensations liées à celles-ci (calme, détendu, crispé, joyeux, fier, confiant, peur...). ▪ Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale. ▪ Appliquer des techniques dirigées de gestion des émotions. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir ses goûts et capacités en matière d'éducation physique. ▪ Exprimer son ressenti à l'égard de l'activité physique vécue. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.

P4	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier – exemplifier émotions – sentiments. ▪ Identifier, exprimer et interroger la honte, la fierté, l'amour, la jalousie, l'indignation, la culpabilité... et leurs effets sur le comportement. ▪ Distinguer et confronter ses besoins et ses désirs. ▪ Exprimer et interroger ses besoins et ses désirs. ▪ Réfléchir sur ses affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
EP&S	<p>HME5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Imiter, mimer une attitude expressive. <p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaitre le vocabulaire des émotions et des sensations liées à celles-ci (calme, détendu, crispé, joyeux, fier, confiant, peur...). ▪ Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale. ▪ Appliquer des techniques dirigées de gestion des émotions. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir ses goûts et capacités en matière d'éducation physique. ▪ Exprimer son ressenti à l'égard de l'activité physique vécue. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.

P5	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionner – expliciter émotions - sentiments. ▪ Identifier, exprimer et interroger la honte, la fierté, l'amour, la jalousie, l'indignation, la culpabilité... et leurs effets sur le comportement.

EP&S	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionner – expliciter besoin - envie - désir. ▪ Questionner et se questionner sur les besoins et les désirs. ▪ Questionner et se questionner les affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
	<p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale. ▪ Appliquer des techniques de gestion des émotions. ▪ Verbaliser l'effet croisé de ses émotions et de celles des autres sur la dynamique du groupe.
	<p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir ses goûts et capacités en matière d'éducation physique. ▪ Identifier dans l'année ses propres réussites, même partielles, à adopter un mode de vie sain et actif. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.
	<p>GSS5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer des images du corps données par la société (médias, réseaux sociaux...) dans un objectif de santé.

P6	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionner – expliciter émotions - sentiments. ▪ Identifier, exprimer et interroger la honte, la fierté, l'amour, la jalousie, l'indignation, la culpabilité... et leurs effets sur le comportement. ▪ Questionner – expliciter besoin - envie - désir. ▪ Questionner et se questionner sur les besoins et les désirs. ▪ Questionner et se questionner sur les affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
	<p>EP&S</p> <p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exprimer les sensations physiques liées aux émotions : respiration, modification du tonus, sensation viscérale. ▪ Appliquer des techniques de gestion des émotions. ▪ Verbaliser l'effet croisé de ses émotions et de celles des autres sur la dynamique du groupe. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir ses goûts et capacités en matière d'éducation physique. ▪ Identifier dans l'année ses propres réussites, même partielles, à adopter un mode de vie sain et actif. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école. <p>GSS5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer des images du corps stéréotypées véhiculées par la société (médias, réseaux sociaux...).

S1	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionner – expliciter émotions - sentiments. ▪ Identifier, exprimer et interroger les émotions que suscitent les autres, les médias, les événements et leurs effets sur le comportement. ▪ Questionner – expliciter besoin - envie - désir. ▪ Questionner les besoins. ▪ Questionner les désirs et les valeurs qui les sous-tendent. ▪ Questionner et se questionner sur les affects pour décider librement.
FHGES	<p>Formation sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier des modes de présentation de soi et de relation aux autres dans l'espace numérique et leurs effets sur soi et sur les autres. ▪ Expliquer en quoi les réseaux sociaux peuvent contribuer à la fois au renforcement des liens sociaux et à l'exclusion sociale.
EP&S	<p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les facteurs de ses stress éventuels. ▪ Mobiliser les techniques expérimentées pour gérer ses émotions et ses stress. ▪ Verbaliser l'effet croisé de ses émotions et de celles des autres sur la dynamique du groupe. ▪ Exprimer son vécu émotionnel. <p>GSS4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser ses propres réussites, même partielles, à adopter un mode de vie sain et actif. ▪ Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école. <p>GSS5</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décoder les images du corps données par la société (médias, réseaux sociaux...) dans un objectif de santé.

S2	
EPC	<p>Développer son autonomie affective</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conceptualiser – problématiser émotions - sentiments. ▪ Identifier, exprimer et interroger les émotions que suscitent les autres, les médias, les événements et leurs effets sur le comportement. ▪ Conceptualiser – problématiser besoin - envie - désir. ▪ Questionner les besoins. ▪ Questionner les désirs et les valeurs qui les sous-tendent. ▪ Conceptualiser - problématiser la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle. ▪ Questionner et se questionner sur les affects pour décider librement.
EP&S	<p>GSS3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les facteurs de ses stress éventuels. ▪ Mobiliser les techniques expérimentées pour gérer ses émotions et ses stress.

- Verbaliser l'effet croisé de ses émotions et de celles des autres sur la dynamique du groupe.
- Exprimer son vécu émotionnel.

GSS4

- Valoriser ses propres réussites, même partielles, à adopter un mode de vie sain et actif.
- Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.

GSS5

- Décoder les images du corps données par la société (médias, réseaux sociaux...) dans un objectif de santé.

S3

EPC

Développer son autonomie affective

- Conceptualiser – problématiser émotions - sentiments.
- Identifier et interroger les émotions que mobilisent ou suscitent des messages politiques, médiatiques... et leurs effets sur le comportement.
- Conceptualiser – problématiser besoin - envie - désir.
- Questionner les besoins.
- Questionner les désirs et les valeurs qui les sous-tendent.
- Réfléchir sur les affects pour décider librement.

EP&S

GSS3

- Identifier les facteurs de ses stress éventuels.
- Mobiliser les techniques expérimentées pour gérer ses émotions et ses stress.
- Verbaliser l'effet croisé de ses émotions et de celles des autres sur la dynamique du groupe.
- Exprimer son vécu émotionnel.

GSS4

- Valoriser ses propres réussites, même partielles, à adopter un mode de vie sain et actif.
- Construire une image positive de soi, développer son sentiment de compétence et plus largement son estime de soi à adopter un mode de vie sain et actif, dans et en dehors de l'école.

GSS5

- Décoder les images du corps données par la société (médias, réseaux sociaux...) dans un objectif de santé.

3.2.Relations interpersonnelles

M3	EPC	<p>Préserver son intimité et respecter celles des autres. Exprimer ses limites (oser dire non) et respecter celles des autres. Être à l'écoute de l'autre et accepter un avis différent du sien. Reconnaître l'autre comme égal tout en reconnaissant les spécificités de chacun dans un environnement diversifié (notamment : origine, état de santé, situation de handicap). Reconnaître des règles établies au sein de l'école pour l'organisation de la vie collective. Agir en tenant compte de ce que je peux ou ce que je dois faire et l'exprimer avec l'aide de l'enseignant. Adopter un comportement adéquat à la vie collective. Adapter son comportement dans une situation de collaboration. Participer à un échange organisé en classe en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respectant le tour de parole ; - écoutant l'autre.
	FHS	<p>Reconnaître au sein de la classe des habitudes de vie différentes des siennes. Présenter la famille/l'entourage quotidien auquel j'appartiens.</p>

P1	EP&S	<p>Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres (assertivité, vigilance aux stéréotypes...) Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance Respecter les autres : écouter, attendre son tour, encourager, aider, s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct... Connaître les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres Connaître les comportements positifs attendus Se comporter en respectant des règles de base.</p>
	EPC	<p>Identifier le consentement et le refus Préserver son intimité, son intégrité et celles des autres Apprendre à dire non en vue de préserver son intimité et son intégrité physique et morale. Identifier-exemplifier entraide-coopération. S'entraider, solliciter de l'aide pour soi, pour les autres et pour tous Écouter et redire avec ses mots ce que l'autre a dit.</p>
	FHGE S- FS	<p>Exemplifier le fait d'être à la fois un individu singulier (par exemple, au niveau physique et du caractère) et membre de différents groupes (groupe-classe, membre d'une famille, etc)</p>

Exemplifier des règles qui varient selon différentes situations dans le cadre scolaire (ex. : en classe, au réfectoire, dans les rangs, dans la cour de récréation)

P2

FHGE
S -FS

Identifier des règles qui peuvent soutenir la vie en collectivité, en observant des ressemblances/différences de comportements acceptés ou pas, au sein de l'école et dans l'environnement proche.

EP&S

Se faire comprendre, comprendre les messages des autres.
Connaître les comportements positifs attendus.
Respecter les autres : écouter, attendre son tour, encourager, aider, s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct.
Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres.
Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance...
Respecter des règles convenues dans l'intérêt du groupe et de chacun en fonction du but à atteindre.

EPC

Identifier le consentement et le refus.
Apprendre à dire non en vue de préserver son intimité et son intégrité physique et morale
S'entraider, solliciter de l'aide pour soi, pour les autres et pour tous.
Identifier-exemplifier entraide-coopération.
Se décentrer pour comprendre le point de vue d'autrui.

P3

EP&S

Connaître les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.
Connaître les comportements positifs attendus.
Découvrir la notion de fair-play.
Respecter les autres : écouter, attendre son tour, encourager, s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences et les erreurs...
Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres.
Adopter un comportement fair-play : maîtrise de soi, bienveillance, respect, tolérance...
Participer à l'élaboration de règles communes.
Se comporter en respectant des règles.
Ajuster son action en fonction du but à atteindre.

EPC	<p>Identifier-exemplifier ce qui relève de l'intimité.</p> <p>Identifier le consentement et le refus.</p> <p>Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.</p> <p>Identifier-exemplifier entraide-coopération.</p> <p>Questionner les forces et les limites de la coopération.</p> <p>Imaginer des possibilités de coopération et d'action.</p> <p>Questionner l'autre pour obtenir des précisions.</p> <p>Répondre aux propos d'autrui.</p>
FHGE S-FS	<p>Relater le contenu d'un message (ce qui a été dit, exprimé...) sans le transformer, l'interpréter ni le juger.</p> <p>Exemplifier différents types de rétroaction dans le cadre d'un échange interpersonnel.</p> <p>Au départ d'un cas concret, identifier un déficit dans la façon dont la communication s'est déroulée.</p> <p>Identifier différents canaux de communication.</p>

P4	
FHGE S- FS	<p>Identifier, dans un exemple donné, les individus qui composent une famille.</p> <p>En comparant les informations recueillies dans différents supports, repérer des ressemblances et des différences entre des contenus de la transmission intergénérationnelle.</p> <p>Au départ des ressemblances et des différences identifiées après avoir comparé plusieurs situations données, illustrer un lien entre le contenu de ce qui est transmis dans la famille et le rôle social auquel l'enfant est préparé.</p>
EPC	<p>Identifier-exemplifier ce qui relève de l'intimité.</p> <p>Identifier le consentement et le refus.</p> <p>Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.</p> <p>Imaginer des possibilités de coopération et d'action.</p> <p>Se coordonner, s'entraider, solliciter de l'aide pour soi, pour les autres et pour tous.</p> <p>Questionner les forces et les limites de la coopération.</p> <p>Questionner-expliciter entraide-coopération.</p> <p>Se décentrer pour comprendre le point de vue d'autrui.</p>
EP&S	<p>Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.</p> <p>Respecter les autres : écouter, attendre son tour, encourager, s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences* et les erreurs...</p> <p>Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres.</p> <p>Adopter un comportement fair-play : maîtrise de soi, bienveillance, respect, tolérance...</p> <p>Accepter les règles.</p> <p>Respecter les règles.</p> <p>Participer à l'élaboration de règles communes.</p>

P5

EPS

Se faire comprendre, comprendre les messages des autres.
Respecter les autres : s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences et les erreurs, reconnaître la qualité des réalisations des autres...
Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance, maîtrise de soi, empathie...
Connaitre les comportements positifs attendus.
Admettre des différences en évitant les stéréotypes de genre, morphologiques, de capacités, médicaux, comportementaux, intellectuels... en rapport à l'engagement dans l'activité.
Se comporter en respectant des règles.
Ajuster son action en fonction du but à atteindre.

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
Identifier-exemplifier le consentement et le refus.
Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.
Confronter différentes possibilités d'action et de coopération.
Questionner-expliciter entraide-coopération.
Questionner l'autre pour obtenir des précisions.
Prendre en compte les apports et les objections de l'autre.

P6

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
Identifier-exemplifier le consentement et le refus.
Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.
Questionner-expliciter entraide -coopération.
Confronter différentes possibilités de coopération et d'action.
Se décentrer pour comprendre le point de vue d'autrui.

EP&S

Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.
Connaitre les comportements positifs attendus.
Respecter les autres : s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences et les erreurs, reconnaître la qualité des réalisations des autres...
Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres.
Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance, maîtrise de soi, empathie...
Reconnaître et accepter les capacités des autres.
Respecter des règles convenues dans l'intérêt du groupe et de chacun en fonction du but à atteindre.

S1

EP&S

Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.

Connaitre la notion de fair-play (respect de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu, loyauté, maîtrise de soi et dignité dans la victoire et la défaite).

Respecter les autres : s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences* et les erreurs, reconnaître la qualité des réalisations des autres, participer à l'élaboration des règles de vie...

Interagir positivement avec ses partenaires. S'affirmer en respectant les autres.

Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance, maîtrise de soi, empathie...

Respecter des règles convenues dans l'intérêt du groupe et de chacun en fonction du but à atteindre.

Participer à l'élaboration des règles et à leur respect.

EPC

Identifier-exemplifier des situations de décentration (humour, prise de recul, empathie, second degré...).

Reformuler ce que l'autre a dit pour vérifier qu'on l'a compris.

Prendre en compte les apports et les objections de l'autre.

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.

Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser.

Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles.

Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

Exprimer sa position en tenant compte de celle des autres.

S2

EP&S

Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.

Connaitre les comportements positifs attendus.

Connaitre la notion de fair-play (respect de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu, loyauté, maîtrise de soi et dignité dans la victoire et la défaite).

Respecter les autres : s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences et les erreurs, reconnaître la qualité des réalisations des autres, participer à l'élaboration des règles de vie...

Interagir positivement avec ses partenaires (coéquipiers et adversaires). S'affirmer en respectant les autres.

Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance, maîtrise de soi, empathie...

EPC	Respecter des règles convenues dans l'intérêt du groupe et de chacun en fonction du but à atteindre.
	<p>Reformuler ce que l'autre a dit pour vérifier qu'on l'a compris.</p> <p>Prendre en compte les apports et les objections de l'autre.</p> <p>Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.</p> <p>Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser.</p> <p>Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles.</p> <p>Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir</p> <p>Exprimer sa position en tenant compte de celle des autres.</p> <p>Identifier-exemplifier des situations de décentration (humour, prise de recul, empathie, second degré...).</p>
FHGE S- FS	Exemplifier des apports de la migration, ainsi que des leviers et des freins à l'intégration des migrants au départ d'un processus de collecte de données.

S3	
FHGE S- FH	<p>Moment clé 3 : La Belgique : une démocratie en construction (de 1830 à aujourd'hui)</p> <p>Exemplifier des discriminations en Belgique (par exemple, liées aux groupes sociaux, au genre, aux orientations sexuelles, aux origines ethniques, aux nationalités, aux langues et aux cultures).</p>
	<p>EPC</p> <p>Reformuler ce que l'autre a dit pour vérifier qu'on l'a compris.</p> <p>Prendre en compte les apports et les objections de l'autre.</p> <p>Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.</p> <p>Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser.</p> <p>Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles.</p> <p>Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.</p> <p>Identifier-exemplifier des situations de décentration (humour, prise de recul, empathie, second degré...).</p>
EP&S	<p>Connaitre les principes de communication : être compris, être réceptif aux messages des autres.</p> <p>Connaitre les comportements positifs attendus.</p> <p>Connaitre la notion de fair-play (respect de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu, loyauté, maîtrise de soi et dignité dans la victoire et la défaite).</p> <p>Respecter les autres : s'exprimer en utilisant un langage verbal et non verbal correct, aider, accepter de perdre et savoir gagner, faire preuve d'honnêteté, accepter les différences et les erreurs, reconnaître la qualité des réalisations des autres, participer à l'élaboration des règles de vie...</p> <p>Interagir positivement avec ses partenaires (coéquipiers et adversaires).</p> <p>S'affirmer en respectant les autres.</p> <p>Adopter un comportement fair-play : bienveillance, respect, tolérance, maîtrise de soi, empathie...</p> <p>Respecter des règles convenues dans l'intérêt du groupe et de chacun en fonction du but à atteindre.</p>

3.3. Corps et développement humain

M3	
Sciences	<p>Le monde animal : l'être humain</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Désigner et nommer au moins dix parties du corps parmi les suivantes : tête, visage, cou, bras, main, doigt, pouce, dos, ventre, jambe, pied, orteil, épaule, coude, poignet, genou, cheville, bouche, nez, œil, oreille. ▪ Situer sur soi des parties du corps humain nommées par l'enseignant. ▪ Désigner et nommer l'organe correspondant à chaque sens : nez, peau, œil, oreille, langue. ▪ Dire la fonction de chaque organe : sentir, toucher, voir, entendre, goûter. ▪ Montrer sur son corps l'organe des sens correspondant à la fonction nommée par l'enseignant. ▪ Respecter les règles d'hygiène. ▪ Dégager des étapes du cycle de vie : naissance, croissance. ▪ Exprimer, avec ses mots, à l'aide de divers éléments concrets (chaussures, vêtements portés précédemment, photos, toise personnelle), sa croissance.
FHS	<p>Explorer le monde dans le temps et dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Employer, dans les situations adéquates, des termes qui permettent, de décrire : <ul style="list-style-type: none"> - la famille, la filiation, la parentalité, l'entourage quotidien. ▪ Présenter la famille ou les proches avec qui l'élève partage son quotidien.
Psychom.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser, en situation vécue, les termes adéquats liés : <ul style="list-style-type: none"> - à la perception sensorimotrice : regarder, écouter, souffler, toucher ; - au schéma corporel : les parties du corps dont certaines articulations.
P1	
Sciences	<p>Les vivants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préciser que les vivants naissent, respirent, se nourrissent, éliminent leurs déchets, grandissent, se reproduisent, réagissent, meurent.
FHGES	<p>Formation historique</p> <p>Les étapes de la vie : enfance, âge adulte, vieillesse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nommer les étapes de la vie. ▪ Se situer et situer ses proches parmi les générations.
EP&S	<p>HME1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les parties du corps (membres et articulations) : jambe, bras, genou, coude, poignet... ▪ Connaître sa latéralité. ▪ Avoir conscience de son schéma corporel pour agir avec son corps. <p>GSS1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir que la respiration et la fréquence cardiaque s'adaptent en fonction de l'activité.

- Citer les endroits du corps où l'on peut percevoir l'accélération du cœur.
- Découvrir le fonctionnement du corps à l'effort et au repos et des besoins qui y sont liés (hydratation, se (dé)couvrir...).

P2

FHGES

Formation historique

Les étapes de la vie : enfance, adolescence, âge adulte, vieillesse

- Associer des activités spécifiques ou des traits physiques de personnes aux étapes de la vie.
- Se situer et situer ses proches par rapport aux étapes de la vie.
- Énoncer les étapes de la vie dans l'ordre chronologique.

Les générations : enfants, parents, grands-parents

- Se situer et situer ses proches parmi les générations.

EP&S

HME1

- Connaître les parties du corps (membres et articulations) : jambe, bras, genou, coude, poignet...
- Connaître sa latéralité.
- Avoir conscience de son schéma corporel pour agir avec son corps.

GSS1

- Savoir que la respiration et la fréquence cardiaque s'adaptent en fonction de l'activité.
- Citer les endroits du corps où l'on peut percevoir l'accélération du cœur.
- Découvrir le fonctionnement du corps à l'effort et au repos et des besoins qui y sont liés (hydratation, se (dé)couvrir...).

P3

Sciences

Le son et la lumière et leur perception

- Associer les sens aux organes des sens.
- Identifier le cerveau comme un organe permettant de traiter des informations.
- Identifier les nerfs comme des moyens de transporter des informations.

FHGES

Formation historique

Les générations : enfants, parents, grands-parents, arrière grands-parents.

- Se situer et situer ses proches parmi les générations.

EP&S

HME1

- Connaître les parties du corps (segments et articulations).
- Affirmer sa latéralité.
- Exploiter la connaissance de son corps pour choisir les mouvements adéquats dans des situations variées.

GSS1

- Comprendre le fonctionnement du corps à l'effort et au repos, à travers la prise de la fréquence cardiaque.
- Expérimenter des facteurs de la condition physique, à travers des activités physiques variées : endurance, souplesse, force.

P4

Sciences

La nutrition des humains

- Énoncer quelques règles d'hygiène de vie :
 - alimentation saine (variée et adaptée aux besoins) ;
 - nécessité de boire de l'eau ;
 - activité physique régulière ;
 - sommeil.

EP&S

HME1

- Connaître les parties du corps (segments et articulations)
- Affirmer sa latéralité.
- Exploiter la connaissance de son corps pour choisir les mouvements adéquats dans des situations variées.

GSS1

- Comprendre le fonctionnement du corps à l'effort et au repos, à travers la prise de la fréquence cardiaque.
- Expérimenter des facteurs de la condition physique, à travers des activités physiques variées : endurance, souplesse, force.

P5

Sciences

La reproduction humaine

Étapes de la vie des humains

- Citer les étapes de la vie des humains : fécondation, naissance, croissance, mort.

Puberté

- Décrire des changements physiques propres à la puberté (pilosité, mue de la voix, musculature, développement des seins, menstruations...).

Système reproducteur : organes et fonctions

- Légender un schéma simplifié de l'appareil reproducteur de l'homme et de la femme (le pénis, les testicules, le vagin, la vulve, le clitoris, l'utérus, les ovaires).
- Identifier la fonction des organes du système reproducteur de l'homme (au moins : pénis, testicules) et de la femme (au moins : ovaire, utérus, vagin).

EP&S

HME1

- Connaître les parties du corps (segments et articulations, muscles).
- Connaître sa latéralité.
- Utiliser la connaissance de son corps pour produire un geste efficace.

GSS1

- Comprendre le fonctionnement du corps à l'effort et au repos.
- Découvrir le développement corporel et ses modifications liées à la puberté.
- Expérimenter les composantes de la condition physique dans des activités physiques variées : endurance, force, souplesse et leurs bienfaits sur la santé.
- Évaluer son niveau d'effort en utilisant des méthodes simples et en tenant compte des exigences de la tâche.

P6

EP&S

HME1

- Connaître les parties du corps (segments et articulations, muscles).
- Connaître sa latéralité.
- Utiliser la connaissance de son corps pour produire un geste efficace.

GSS1

- Comprendre le fonctionnement du corps à l'effort et au repos.
- Découvrir le développement corporel et ses modifications liées à la puberté.
- Expérimenter les composantes de la condition physique dans des activités physiques variées : endurance, force, souplesse et leurs bienfaits sur la santé.
- Évaluer son niveau d'effort en utilisant des méthodes simples et en tenant compte des exigences de la tâche.

S1

Sciences

La reproduction humaine et des moyens de prévention.

Système reproducteur

- Identifier les principaux organes du système reproducteur masculin (testicule, pénis, urètre, prostate, vésicule séminale, canal déférent).
- Localiser les testicules comme le lieu de production des spermatozoïdes et décrire leur trajet au sein de l'appareil reproducteur masculin.
- Identifier les principaux organes du système reproducteur féminin (vagin, utérus, ovaires, tubes utérins (trompes de Fallope), pavillons, col de l'utérus, lèvres, clitoris, vulve).
- Localiser les ovaires comme le lieu de production des ovocytes (futurs ovules) et décrire leur trajet au sein de l'appareil reproducteur féminin.

Puberté

- Énoncer les transformations du corps liées à la puberté (pilosité, mue de la voix, musculature, seins, apparition des menstruations...).

Les cycles menstruels

- Décrire les modifications de la paroi utérine lors d'un cycle menstruel.
- Comparer des cycles menstruels pour montrer leur variabilité.

Méthodes contraceptives

- Citer quelques moyens contraceptifs dont au moins, le préservatif.
- Recueillir des informations essentielles concernant les moyens contraceptifs à partir de documents et/ou de personnes-ressources.

Vocabulaire

- Utiliser les termes : testicule, pénis, urètre, prostate, vésicule séminale, canal déférent, vagin, utérus, ovaires, tubes utérins (trompes de Fallope), pavillons, col de l'utérus, lèvres, clitoris, vulve, puberté, cycle menstruel, spermatozoïde, ovocyte.

EP&S

GSS1

- Percevoir sur soi les changements corporels liés à la puberté.

- Expérimenter les composantes de la condition physique dans des activités physiques variées : endurance, force, souplesse et leurs bienfaits sur la santé.
- Évaluer son niveau d'effort en utilisant des méthodes simples et en tenant compte des exigences de la tâche.
- Reconnaître ses capacités et continuer à s'engager dans les activités physiques proposées, avec l'objectif de maintenir et d'améliorer sa condition physique et son bien-être.

GSS5

- Identifier des effets négatifs sur la santé de la sédentarité et des excès liés à certaines pratiques sportives (dopage, compléments alimentaires, boissons énergisantes..).
- Exercer sa pensée critique sur divers sujets liés à la santé et au bien-être.

S2

EP&S

GSS1

- Percevoir sur soi les changements corporels liés à la puberté.
- Expérimenter les composantes de la condition physique dans des activités physiques variées : endurance, force, souplesse et leurs bienfaits sur la santé.
- Évaluer son niveau d'effort en utilisant des méthodes simples et en tenant compte des exigences de la tâche.
- Reconnaître ses capacités et continuer à s'engager dans les activités physiques proposées, avec l'objectif de maintenir et d'améliorer sa condition physique et son bien-être.

GSS5

- Identifier des effets négatifs sur la santé de la sédentarité et des excès liés à certaines pratiques sportives (dopage, compléments alimentaires, boissons énergisantes..).
- Exercer sa pensée critique sur divers sujets liés à la santé et au bien-être.

S3

EPS

GSS1

- Comprendre des notions élémentaires de la physiologie de l'effort.
- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, gestion du poids corporel, hydratation, sommeil, assuétudes..).
- Connaître les recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Percevoir sur soi les changements corporels liés à la puberté.
- Expérimenter les composantes de la condition physique dans des activités physiques variées : endurance, force, souplesse et leurs bienfaits sur la santé.
- Évaluer son niveau d'effort en utilisant des méthodes simples et en tenant compte des exigences de la tâche.

- Utiliser un cardiofréquencemètre pour rester dans sa zone d'endurance lors d'un effort (marcher activement et/ ou courir et/ou nager et/ou danser...) de 25 minutes.
- Reconnaître ses capacités et continuer à s'engager dans les activités physiques proposées, avec l'objectif de maintenir et d'améliorer sa condition physique et son bien-être.
- Mettre en pratique un contrat individuel de progression vers une pratique d'activité physique régulière.

GSS5

- Identifier des effets négatifs sur la santé de la sédentarité et des excès liés à certaines pratiques sportives (dopage, compléments alimentaires, boissons énergisantes...).
- Exercer sa pensée critique sur divers sujets liés à la santé et au bien-être.

3.4. Valeurs , cultures, société, droits et sexualités

M3	
EPC	<p>Être sensibilisé à l'accessibilité, par tous, à toutes les activités et toutes les tâches indépendamment du genre.</p> <p>Prendre sa place et laisser place à l'autre quelles que soient ses différences.</p>
FHS	<p>Citer au moins deux caractéristiques propres à soi et aux autres, selon les habitudes de vie, les habitudes alimentaires...</p>

P1	
EPC	<p>Énoncer un fait, énoncer une règle, énoncer une préférence.</p> <p>Identifier-exemplifier la diversité des cultures.</p> <p>Identifier-exemplifier la notion de règle.</p> <p>Reconnaitre la pluralité des valeurs pour vivre en société dans le respect mutuel.</p> <p>Identifier ce qui compte pour soi et ce qui compte pour les autres.</p> <p>Reconnaitre le rôle et la pluralité des normes</p> <p>Identifier des usages et des règles de vie..</p> <p>Identifier des indices du caractère multiculturel de notre société.</p> <p>S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions.</p> <p>Identifier la pluralité des préférences et des règles de vie.</p> <p>Interroger les limites de sa liberté à travers la reconnaissance de celle des autres.</p> <p>Exemplifier des stéréotypes de genre.</p> <p>Distinguer le juste et l'injuste pour soi et pour autrui à l'aide d'exemples.</p> <p>Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.</p>
FHGES- FS	<p>Expliciter pourquoi un même comportement peut être accepté ou pas dans des situations différentes (ex. : cour de récréation/classe, cours d'éducation physique/ autre cours, en discutant avec un copain/la direction de l'école...).</p> <p>Exemplifier différentes manières de communiquer avec ses camarades de classe, avec son instituteur/institutrice, avec la direction...</p>

P2	
FHGES- FS	<p>Au départ d'une visite de terrain dans le quartier/la localité de l'école ou d'une visite virtuelle/rencontre, dresser une liste structurée des personnes rencontrées et leurs rôles et comparer la répartition du travail entre femmes et hommes.</p> <p>Identifier des rôles d'acteurs (avec une attention au genre) qui composent des organisations de l'environnement local.</p>

EPC	Exemplifier des stéréotypes de genre. Identifier-exemplifier la notion de règle. Identifier-exemplifier la diversité des cultures. Identifier ce qui compte pour soi et ce qui compte pour les autres. Identifier des usages et des règles de vie. Identifier la pluralité des préférences et des règles de vie. Reconnaître le caractère multiculturel de notre société. Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droit. Reconnaître l'égalité devant la loi.
	Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P3	
FHGES- FS	Identifier des envies considérées comme féminines et masculines en comparant des publicités, par exemple, d'époques différentes. Formuler une explication possible au fait qu'une publicité peut entraîner ou non un changement de comportement.
EPC	Identifier-exemplifier des stéréotypes, des préjugés Identifier-exemplifier des stéréotypes de genre. Identifier-exemplifier : distinguer différents types de règles et de normes. Identifier-exemplifier des manifestations de la multiculturalité. Reconnaître la pluralité des valeurs pour vivre en société dans le respect mutuel. Distinguer les usages, les règles de vie, les lois. Identifier des manifestations du caractère multiculturel de notre société. S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions. Identifier-exemplifier Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant). Interroger les limites des libertés individuelles. Interroger l'égalité en termes de droits et de devoirs. Questionner l'importance d'avoir des règles qui garantissent les droits. Questionner les effets des médias (information/ manipulation) sur ses jugements, ses comportements et ceux des autres. Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P4	
FHGES- FS	Exemplifier l'influence de la famille, d'un groupe de pairs ou d'un enfant sur un acte de consommation. Exemplifier des façons de vivre (gouts, rôles, langage...) qui sont transmises entre générations, avec une attention particulière aux rôles masculins et féminins.

EPC	<p>Identifier-exemplifier : distinguer différents types de règles et de normes. Identifier-exemplifier des manifestations de la multiculturalité. Dégager les valeurs sous-jacentes aux préférences. Distinguer les usages, les règles de vie, les lois. Identifier la pluralité des préférences et des règles. Identifier-exemplifier Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant). Interroger les limites des libertés individuelles. Interroger l'égalité en termes de droits et de devoirs. Questionner l'importance d'avoir des règles qui garantissent les droits. Questionner les concepts de règle, de loi et de pouvoir. Questionner les effets des médias (information/ manipulation) sur ses jugements, ses comportements et ceux des autres. Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.</p>
------------	--

P5	
EP&S	<p>Repérer des images stéréotypées du corps véhiculées par la société (médias, réseaux sociaux...).</p>
EPC	<p>Questionner-expliciter des stéréotypes et des préjugés. Questionner-expliciter règle-loi-norme. Identifier-exemplifier pluralité. Questionner-expliciter culture(s)/multiculturalité. Identifier-exemplifier sphère public-sphère privé. Identifier-exemplifier religion. Clarifier et hiérarchiser ses valeurs dans le respect de la pluralité. Questionner ce qui différencie les usages, les règles de vie, les lois. Reconnaître la pluralité des valeurs et des règles. Identifier-exemplifier Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant). Se reconnaître comme citoyen, auteur et bénéficiaire de la loi. Justifier l'égalité en termes de droits et de devoirs. Interroger les limites des libertés garanties par le Droit. Questionner l'égalité devant les règles. Questionner les concepts de règle, de loi et de pouvoir. Questionner les effets des médias sur ses jugements, ses comportements et ceux des autres. Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.</p>

P6	EPC	Questionner-expliciter des stéréotypes et des préjugés.
		Questionner-expliciter règle-loi-norme.
		Identifier-exemplifier pluralité.
		Questionner-expliciter culture(s)/multiculturalité.
		Identifier-exemplifier religion.
		Clarifier et hiérarchiser ses valeurs dans le respect de la pluralité.
		Questionner ce qui différencie les usages, les règles de vie, les lois.
		Reconnaître la pluralité des valeurs et des règles.
		Identifier-exemplifier Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant).
		Se reconnaître comme citoyen, auteur et bénéficiaire de la loi.
		Justifier l'égalité en termes de droits et de devoirs.
		Interroger les limites des libertés garanties par le Droit.
		Questionner égalité et équité.
Questionner les concepts de règle, de loi et de pouvoir.		
Questionner les effets des médias sur ses jugements, ses comportements et ceux des autres.		
EP&S	Découvrir avec bienveillance son image du corps au regard de celle donnée par la société (médias, réseaux sociaux...).	
FHGES-FH	Les mouvements migratoires en Belgique. Diversité culturelle, linguistique et religieuse en Belgique après 1945 à nos jours. Identifier des apports culturels des migrations en Belgique de 1945 à nos jours.	

S1	EP&S	Analyser avec bienveillance son image du corps au regard de celle donnée par la société dans un objectif de santé (médias, réseaux sociaux...).
	EPC	Questionner-expliciter des stéréotypes et des préjugés. Identifier-exemplifier fait, valeur, normes. Distinguer faits, normes et préférences. Questionner-expliciter règle, loi, norme. Questionner-expliciter pluralité. Questionner-expliciter culture(s)/multiculturalité. Questionner-expliciter religion. Questionner la concordance et la disparité des valeurs. Expliciter les différentes catégories de normes morales et légales. Interroger la pluralité des valeurs et des règles. Questionner-expliciter Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant). Distinguer les droits fondamentaux d'autres droits. Reconnaître les droits fondamentaux comme condition de sa liberté. Questionner l'égalité devant la loi. Identifier l'influence d'autres sphères notamment économique, religieuse, médiatique, monde associatif, société civile, etc.

Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

S2

**FHGES-
FS**

Identifier des représentations associées à la migration et des évolutions de ces représentations (stéréotypes/préjugés).
Identifier des difficultés rencontrées par des migrants dans une société d'accueil (culture, pratiques culturelles, valeurs et systèmes de valeurs).
Exemplifier des apports de la migration, ainsi que des leviers et des freins à l'intégration des migrants, au départ d'un processus de collecte de données.

EPC

Conceptualiser-problématiser stéréotypes et des préjugés.
Identifier-exemplifier fait-valeur-norme.
Distinguer faits, normes, valeurs.
Conceptualiser-problématiser règle-loi-norme.
Questionner-expliciter pluralité.
Conceptualiser-problématiser culture(s)/multiculturalité.
Conceptualiser-problématiser religion.
Reconnaitre la pluralité des valeurs pour vivre en société dans le respect mutuel.
Reconnaitre le rôle et la pluralité des normes.
Interroger les normes qui permettent la pluralité des valeurs.
Conceptualiser-problématiser liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant).
Conceptualiser-problématiser équité-égalité.
Distinguer les droits fondamentaux d'autres droits.
Reconnaitre les droits fondamentaux comme condition de sa liberté.
Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

EP&S

Décoder les images du corps données par la société (médias, réseaux sociaux...) dans un objectif de santé.

S3

**FHGES-
FS**

Au départ d'une analyse de données statistiques (par exemple, résultats des enquêtes budget-temps), mettre en évidence des inégalités de genre dans la contribution des femmes et des hommes à une sphère du monde du travail (par exemple, les activités domestiques et ménagères, les soins aux personnes...).

Identifier une situation de répartition inégalitaire (économique, entre genres...) et formuler des propositions argumentées permettant d'atténuer cette inégalité.

FH

Établir le lien entre égalité et équité.

	<p>Énoncer des acquis démocratiques induits par la promulgation de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.</p> <p>Énoncer des acquis sociaux, civils et/ou politiques conquis par des acteurs de changement en Belgique de 1830 à aujourd'hui (ex : mouvements féministes, acteurs de lutte contre les discriminations, etc).</p>
EP&S	<p>Analyser avec bienveillance son image du corps au regard de celle donnée par la société dans un objectif de santé (médias, réseaux sociaux...).</p>
EPC	<p>Distinguer faits, jugements normatifs et jugements de valeur.</p> <p>Conceptualiser-problématiser stéréotypes - préjugé.</p> <p>Questionner-expliciter fait-valeur-norme.</p> <p>Conceptualiser-problématiser règle-loi-norme.</p> <p>Questionner-expliciter pluralité.</p> <p>Conceptualiser-problématiser culture(s)/multiculturalité.</p> <p>Conceptualiser-problématiser religion.</p> <p>Questionner la concordance et la disparité des valeurs.</p> <p>Expliciter les différentes catégories de normes morales et légales.</p> <p>Interroger les normes qui permettent la pluralité des valeurs.</p> <p>Conceptualiser-problématiser liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant).</p> <p>Conceptualiser-problématiser égalité-équité.</p> <p>Questionner l'accès à la citoyenneté et aux droits qui en découlent.</p> <p>Questionner les droits comme condition de sa liberté.</p> <p>Problématiser le principe de l'égalité devant la loi.</p> <p>Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir</p> <p>Identifier l'influence d'autres sphères notamment économique, religieuse, médiatique, monde associatif, société civile, etc.</p>

3.5. Identités de genre, expressions de genres et orientations sexuelles

M3

EPC

Construire une pensée autonome et critique

- Participer aux tâches et aux activités de la classe, indépendamment du genre.

Se connaître et s'ouvrir à l'autre.

- Reconnaître l'autre comme égal tout en reconnaissant les spécificités de chacun dans un environnement diversifié.
- Prendre sa place et laisser place à l'autre quelles que soient ses différences.

P1

EPC

Développer son autonomie affective

- Reconnaître des affects et interroger leurs effets.

Comprendre les principes de la démocratie

- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droit.
- Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

FHGES

Formation sociale

- Exemplifier le fait d'être à la fois un individu singulier (par exemple, au niveau physique et du caractère) et membre de différents groupes (groupe-classe, membre d'une famille, etc.).

P2

EPC

Développer son autonomie affective

- Reconnaître des affects et interroger leurs effets.

Comprendre les principes de la démocratie

- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droit.
- Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P3

EPC

Développer son autonomie affective

- Réfléchir sur ses affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droit.
- Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P4

EPC

Développer son autonomie affective

- Questionner et se questionner sur ses affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droit.
- Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P5

EPC

Développer son autonomie affective

- Questionner - expliciter la notion de genre.
- Questionner et se questionner sur les affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi comme sujet de droits.
- Se reconnaître comme citoyen, auteur et bénéficiaire de la loi.
- Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P6

EPC

Développer son autonomie affective

- Conceptualiser – problématiser la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle.
- Questionner et se questionner sur les affects ainsi que sur l'intégrité physique et morale.
Comprendre les principes de la démocratie

- Se reconnaître comme citoyen, auteur et bénéficiaire de la loi.
- Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

S1

EPC

Développer son autonomie affective

- Questionner - expliciter la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle.
 - Questionner et se questionner sur les affects pour décider librement.
- Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droits.

S2

EPC

Développer son autonomie affective

- Conceptualiser - problématiser la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle.
 - Questionner et se questionner sur les affects pour décider librement.
- Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droits.

S3

EPC

Développer son autonomie affective

- Conceptualiser - problématiser la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle.
 - Réfléchir sur les affects pour décider librement.
- Comprendre les principes de la démocratie
- Reconnaître tout citoyen comme auteur et bénéficiaire de la loi et comme sujet de droits.

FHGES

Formation sociale

- Identifier ce qui distingue le sexe et le genre.

3.6. Sexualité et comportements sexuels

P1

EPC

Identifier le consentement et le refus.
Apprendre à dire non en vue de préserver son intimité et son intégrité physique et morale.

P2

EPC

Identifier le consentement et le refus.
Apprendre à dire non en vue de préserver son intimité et son intégrité physique et morale.

P3

EPC

Identifier-exemplifier ce qui relève de l'intimité.
Identifier le consentement et le refus.
Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.
Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet.

P4

EPC

Identifier-exemplifier ce qui relève de l'intimité.
Identifier le consentement et le refus.
Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.
Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet.

P5

EPC

Identifier-exemplifier le consentement et le refus.
Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
Questionner-expliciter la notion de genre.
Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.
Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet.

EP&S

Découvrir le développement corporel et ses modifications liées à la puberté.

P6

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
 Conceptualiser-problématiser la notion d'identité de genre et d'orientation sexuelle.
 Exprimer ses limites en vue de préserver son intimité, son intégrité physique et morale ainsi que respecter celles des autres.
 Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet.

S1

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
 Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser.
 Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles.
 Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet et les réseaux sociaux.
 Repérer des producteurs et diffuseurs d'informations, s'interroger sur leurs intentions.

S2

EP&S

Comprendre le développement corporel et ses modifications liées à la puberté

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
 Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser.
 Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles.
 Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet et les réseaux sociaux.
 Repérer des producteurs et diffuseurs d'informations, s'interroger sur leurs intentions.

S3

EPC

Questionner-expliciter ce qui relève de l'intimité.
 Interroger les conditions du consentement et la liberté de refuser
 Repérer des producteurs et diffuseurs d'informations, s'interroger sur leurs intentions
 Exprimer ses limites et identifier celles des autres, notamment dans les relations affectives et sexuelles
 Questionner et dégager des pratiques pour préserver sa sécurité, son identité numérique et son intimité sur Internet et les réseaux sociaux.

3.7. Les violences

P1

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P2

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P3

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P4

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P5

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

P6

EPC

Identifier des situations d'atteinte à la dignité, aux droits (discrimination, moquerie, rejet, exclusion, maltraitance, harcèlement...) et les moyens de s'y opposer.

S1

EPC

Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

S2

EPC

Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

S3

EPC

Chercher comment mettre fin à une atteinte à la dignité ou à un abus de pouvoir.

3.8. Santé sexuelle et reproductive

M3	
Sciences	<p>Le monde animal : l'être humain</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifester, dans son vécu scolaire, divers signes répondant à ses besoins physiologiques pour assurer notamment sa croissance. ▪ Réagir à un besoin physiologique en adoptant l'attitude adéquate : <ul style="list-style-type: none"> - manger et boire ; - se protéger du froid et du soleil ; - se reposer.
Psychom.	<p>Gestion de sa santé et de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Énoncer des règles de la psychomotricité pour se préserver/se protéger, protéger/préserver les autres. ▪ Appliquer pour se préserver/se protéger, protéger/ préserver les autres, les règles adaptées à l'espace occupé.
P1	
Sciences	<p>L'alimentation des humains</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préciser que des aliments variés sont nécessaires aux humains pour vivre et grandir. ▪ Préciser que l'eau est un aliment et qu'elle est vitale. ▪ Proposer et justifier des choix alimentaires en lien avec l'environnement et la santé.
EP&S	<p>GSS1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir le plaisir du mouvement. ▪ Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.
P2	
Sciences	<p>Les étapes de la vie des animaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Énoncer la nécessité d'un mâle et d'une femelle pour la reproduction.
EP&S	<p>GSS1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir le plaisir du mouvement. ▪ Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

P3

EP&S

GSS1

- Découvrir les grands principes liés à une bonne hygiène de vie (hygiène, alimentation, hydratation, sommeil, activité physique, évitement de la sédentarité...).
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

P4

EP&S

GSS1

- Découvrir les grands principes liés à une bonne hygiène de vie (hygiène, alimentation, hydratation, sommeil, activité physique, évitement de la sédentarité...).
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

P5

Sciences

La reproduction humaine

Système reproducteur : organes et fonctions

- Légènder un schéma simplifié de l'appareil reproducteur de l'homme et de la femme (le pénis, les testicules, le vagin, la vulve, le clitoris, l'utérus, les ovaires).
- Identifier la fonction des organes du système reproducteur de l'homme (au moins : pénis, testicules) et de la femme (au moins : ovaire, utérus, vagin).

Reproduction humaine

- Préciser le rôle respectif des deux sexes au cours de la reproduction sexuée (l'homme produit les spermatozoïdes et la femme les ovules).
- Identifier la fécondation comme étant le résultat de la rencontre entre un spermatozoïde et un ovule.
- Réaliser une représentation pour illustrer la fécondation (rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule).

EP&S

GSS1

- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître les recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

P6

EP&S

GSS1

- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître des recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

S1

Sciences

La reproduction humaine et des moyens contraceptifs

Fécondation et grossesse

- Préciser que la fécondation est le résultat de l'union entre un spermatozoïde et un ovocyte.
- Expliquer le déroulement d'une grossesse (embryon, implantation dans la paroi de l'utérus, fœtus, échanges placentaires, accouchement).

Méthodes contraceptives

- Citer quelques moyens contraceptifs dont au moins, le préservatif.
- Recueillir des informations essentielles concernant les moyens contraceptifs à partir de documents et/ou de personnes-ressources.

Prévention des IST

- Expliquer les rôles du préservatif (prévention des IST et contraception) et de la vaccination (en lien avec des IST).
- Recueillir les informations essentielles concernant les moyens pour se protéger contre les infections sexuellement transmissibles et autres infections liées aux appareils reproducteurs (dont au moins, le Papilloma Virus Humain et une autre) et les structurer.
- Utiliser des connaissances scientifiques pour justifier des choix en relation avec la contraception et/ou la protection contre des IST et préciser qu'il s'agit d'une responsabilité partagée entre les partenaires.

Vocabulaire

- Utiliser les termes : embryon, fœtus, accouchement, moyens contraceptifs, préservatif, Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

EP&S

GSS1

- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, gestion du poids corporel, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître des recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

S2

EP&S

GSS1

- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, gestion du poids corporel, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître des recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

S3

EP&S

GSS1

- Connaître les conditions pour que la pratique de l'activité physique soit positive pour la santé physique, psychologique et sociale et le bien-être des autres (hygiène, alimentation, gestion du poids corporel, hydratation, sommeil, assuétudes...).
- Connaître des recommandations en termes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité correspondant à chaque tranche d'âge.
- Adopter un style de vie sain et actif, être activement responsable de sa condition physique.

N°	Nom du CPF	Adresse du CPF	CP	Localité	N° de TEL	Mail du CPF	Personne contact CPF	Mail personne de contact
8002	Centre de planning et de consultation familiale et conjugale Inforcouple	Rue Laoureux, 52	4800	VERVIERS	087/350444 ; 0474/541613	inforcouple@skynet.be	Mme DESTRAY Alexandra	alexandra.destray@inforcouple.be
8006	Centre de Planning Familial de Herstal	Rue de la Station, 27	4040	HERSTAL	04/2520630	info@planningfamilialherstal.be	Mme LESEUR Geneviève	gleseur@planningfamilialherstal.be ; abarile@planningfamilialherstal.be
8007	Centre de planning Familial de la Province de Namur-Réseau Solidaris	Rue de la Tour, 7	5000	NAMUR	081/777162	cpf.namur@solidaris.be	Mme CULOT Linda	linda.culot@solidaris.be
8008	La Famille Heureuse - Mons	Rue de la Grande Triperie,	7000	MONS	065/339361	planningfamilialmons@skynet.be	Mme LECOMPT Valérie	vlecompt@planningfamilial.net
8012	Au Quai, Planning familial	Rue Duquesnoy, 19	7500	TOURNAI	069/214076	info@auquai.be	Mme MAHIEUX Sabine	sabine.mahieux@auquai.be
8013	Centre de Planning familial Soralia de la Province de Liège - Réseau Solidaris	Rue des Carmes, 17	4000	LIEGE	04/2231373	cpf.liege@solidaris.be	Mr BORIS Collin	Boris.Collin@solidaris.be
8015	Centre de Planning et de Consultation familiale et conjugale du Brabant Wallon - Braine-	Place Saint-Anne, 14	1420	BRAINE-L'ALLEUD	02/3848224	planningbraine@gmail.com	Mr MOMMAERT Michel	michel_mommaert@yahoo.com
8017	Centre de Planning et de Consultation familiale et conjugale du Luxembourg - Bastogne	Rue Pierre Thomas, 10/R	6600	BASTOGNE	061/213612	bastogne@planning-arlon-bastogne.be	Mme SIZAIRE Pascaline	coordinationbastogne@planning-arlon-bastogne.be
8018	La Famille Heureuse - Centre de Planning	Rue des Raines, 111	4800	VERVIERS	087/351373	famille.heureuse.verviers@gmail.com	Mme LEMAL Cécile	famille.heureuse.verviers@gmail.com
8023	Centre de planning et de consultations conjugales et familiales Estelle Mazy	Rue de la Cathédrale, 94	4000	LIEGE	04/2235120 ; 0471/804316	planningfamilial@estellemazy.com	Mme SLANGEN Anne-Catherine	c.slangen@estellemazy.com
8024	Le blé en herbe, centre de Planning et de Consultation familiale et conjugale	Rue Henri Lecocq 47/5	5000	NAMUR	081/223939	administration@ble-en-herbe.be ; info@ble-en-herbe.be	Mme GUEBENNE Isabelle	administration@ble-en-herbe.be
8027	Centre Léa Lor - Planning familial du Borinage ASBL	Cité 11ème rue, 3	7330	SAINT GHISLAIN	065/792232	stghislaincentrelealor@planningfamilial.net	Mme HELLIN Valérie	stghislaincentrelealor@planningfamilial.net
8028	Planning Familial "Les Arbas"	Rue des Arbalestriers, 100	7000	MONS	065/314900	planningfamilial-lesarbas@skynet.be	Mme DEL CASALE Franca	planningfamilial-lesarbas@skynet.be
8029	La Famille Heureuse - Centre de Planning Familial Claire Houtain	Rue Arthur Warocqué, 124	7100	LA LOUVIERE	064/262162 ; 0474/737034	lalouviere@planningfamilial.net	Mme UTRI Ornella	outri@planningfamilial.net
8030	La Famille Heureuse, Centre de Planning et de Consultation Familiale et Conjugale, région du Tournaisis	Rue de la Wallonie, 16	7500	TOURNAI	069/847204	ftournai@gmail.com	Mme DEMONCHAUX Marie	mdemonchoux@planningfamilial.net
8033	Centre de planning et de consultation familiale et conjugale LA BULLE	Rue du Marché, 10	7100	LA LOUVIERE	064/211446 ; 0495/917882	lalouviere@la-bulle.org	Mme CAMMARATA Rosetta	rosetta.cammarata@la-bulle.org
8035	La Passerelle	Rue de la Station, 129	7700	MOUSCRON	056/346083	lapasserellemouscron@gmail.com	Mme COQU Sandrine	lapasserellemouscron@gmail.com
8037	Centre pluraliste Familial - Luxembourg -	Faubourg d'Arival, 10	6760	VIRTON	063/579524	virton@cpf-luxembourg.be	Mme SCHOLZEN Ingrid	/
8038	Centre de planning et de consultation familiale et conjugale LA BULLE	Boulevard Joseph II, 14	6000	CHARLEROI	071/328844 ; 0495/917882	charleroi@la-bulle.org	Mme SOENS Sarah	sarah.soens@la-bulle.org
8040	Centre de Planning Familial Soralia du Centre, Charleroi et Soignies - CPF de La Louvière	Avenue Max Buset, 40	7100	LA LOUVIERE	064/228840 ; 0473/527327	cpf.lalouviere@solidaris.be	Mme HLADKI Gaëlle	gaelle.hladki@solidaris.be ; Valerie.Martin@solidaris.be
8041	Choisir-Huy, Planning et Famille	Rue Delloye-Matthieu, 1	4500	HUY	085/217354 ; 0495/287653	huy@planningfamilial.net	Mme HUE Catherine	chue@planningfamilial.net
8042	Centre de Planning Familial Pluraliste - Tubize	Rue des Frères Taymans, 32/202	1480	TUBIZE	02/3556945	cpfptubize@gmail.com	Mme VAN DE VELDE Caroline	cvandevelde.cpfptubize@hotmail.com
8043	INFOR FAMILLE LIEGE centre d'Aide, d'Ecoute, de planning familial, de médiation de dettes, de médiation familiale agréée par les autorités compétentes	Rue de Pitteurs, 8	4020	LIEGE	04/2223797	planningfamilial.liege@inforfamille.be	Mme BOUROIAG Louisa	planningfamilial.liege@inforfamille.be
8047	Infor-Femmes Liège Consultations, Centre d'Information et de Consultation pour la Femme, le Couple, la Famille	Rue des Franchimontois, 4/B	4000	LIEGE	04/2223965 ; 0472/621151	inforfemmesliege@planningfamilial.net	Mme COLLETTE Chloé	ccollette@planningfamilial.net
8049	Infor Famille Charleroi ASBL	Rue de l'Athénée, 10	6000	CHARLEROI	071/313060 ; 0489/803332	inforfamille.charleroi@gmail.com	Mme LAURENT Gaëlle	glaurant.inforfamille@gmail.com
8057	Service d'Information Psycho-Sexuel - SIPS	Rue Sœurs de Hasque, 9	4000	LIEGE	04/2236282	sips@sips.be	Mme LEITE PEREIRA Sandrina	sandrina@sips.be
8058	Aimer à Louvain-la-Neuve	Cours de Troisfontaines, 31	1348	LOUVAIN-LA-NEUVE	010/451202	contact@planninglln.be	Mme MEGANCK Inès	direction@planninglln.be ; coordination@planninglln.be
8059	Centre de planning familial "Amour et vie"	Rue des Frères Dulait, 19	7090	BRAINE-LE-COMTE	067/551371	laurence.jansseune@7090.be	Mme JANSSEUNE Laurence	laurence.jansseune@7090.be
8060	Centre de planning et de consultation familiale et conjugale - Le 37	Rue Saint Gilles, 29/3	4000	LIEGE	04/2237789	info@le37.be	Mme JACQUET Katy	jacquet@le37.be

8061	Centre Louise Michel	Rue des Bayards, 45	4000	LIEGE	04/2280506 ; 0478/977005	info@louisemichel.be	Mme OLIN Cécile	colin@planningfamilial.net
8062	Centre de Planning et de Consultation familiale et conjugale du Luxembourg - Arlon	Rue de Bastogne, 46	6700	ARLON	063/221248	administration@planning-arlon-bastogne.be	Mme NICOLAY Marylène	coordination@planning-arlon-bastogne.be
8065	Centre de planning et de consultation familiale et conjugale du Brabant Wallon - Wavre	Rue Théophile Piat, 26	1300	WAVRE	010/225588	planningwavre@gmail.com	Mme PONCELET Nathalie	coordinatricecpfwavre@gmail.com
8066	Centre de planning et de consultation familiale et conjugale du Brabant Wallon - Nivelles	Boulevard des Archers, 62	1400	NIVELLES	067/217220	planningnivelles@gmail.com	Mme LIBERT Valérie	/
8067	Centre de Planning familial de Fléron	Rue de Magnée, 55	4620	FLERON	04/3580600 ; 0491/910210	planningfleron@hotmail.com	Mme LAUERIERE Sophie	slaueriere@planningfamilial.net
8069	Centre de Planning et d'Information	Avenue Président Roosevelt, 16	5060	TAMINES	071/741001 ; 0497/689926	tamines@planningfamilial.net	Mme GILLARD Joelle	/
8070	Centre pluraliste Familial - Luxembourg - Marche-en-Famenne	Rue du Luxembourg, 93	6900	MARCHE-EN-FAMENNE	084/478237 ; 0471/088116	marche@cpf-Luxembourg.be	Mme SARLET Caroline	caro.sarlet@gmail.com
8071	Centre pluraliste Familial - Luxembourg -	Rue Jarlicyn, 14	6800	LIBRAMONT	061/223561	libramont@cpf-Luxembourg.be	Mme SCHMITZ Maud	maud.schmitz@cpf-Luxembourg.be
8073	Centre de Planning Familial de Waterloo	Avenue Valentin Tondeur, 3	1410	WATERLOO	02/3546329	planningfamilialwaterloo@hotmail.com	Mme THEWISSEN Dominique	coordination.cpfwoo@hotmail.com
8074	Centre Social du Brabant Wallon Section A	Rue de Rixensart, 27	1332	GENVAL	02/6538675 ; 0483/027670	info@planningfamilialgenval.be	Mme HOMERIN Bénédicte	responsablegenval@hotmail.be
8075	Centre de Planning Familial d'Ath	Rue de la poterne ,1	7800	ATH	068/281616	info@planningfamilialath.be	Mme SERVFRANCKX Chantal	info@planningfamilialath.be
8077	Centre de Planning familial Ourthe-Amblève	Place Marcellis, 12	4920	AYWAILLE	04/3846699 ; 0479/383247	pfao@planningfamilial.net	Mme FLAGOTIER Charlotte	cflagothier@planningfamilial.net
8078	Collectif Contraception Seraing	Rue Ferrer, 176	4100	SERAING	04/3369534	seraing@planningfamilial.net	Mme VERONESI Mélanie	mveronesi@planningfamilial.net
8079	Centre de Planning familial et d'Entretien d'Aide "Le Terrii"	Rue Frison Auguste, 56	6040	JUMET	071/329497 ; 0495/700292	cghislain@planningfamilial.net	Mme GHISLAIN Céline	cghislain@planningfamilial.net
8081	Collectif de Santé de Gilly-Haies	Rue du Calvaire, 159	6060	GILLY	071/285570	pf@csgb.be	Mme RICHAUD Ingrid	/
8082	CHOISIR ASBL - Arlon	Rue de la Moselle, 1	6700	ARLON	063/232243	cpf.arlon@mutsoc.be	Mr RENARD Eddy	cpf.arlon@mutsoc.be
8083	SOVELIA - Centre de Planning Familial de	Rue Saucy, 14	4800	VERVIERS	087/316238	cpfverviers@solidaris.be	Mr GUEUNING Rémi	remi.gueuning@solidaris.be
8084	SOVELIA - Centre de Planning Familial Willy	Boulevard du Nord, 19	5000	NAMUR	081/734372	centrewillypeers.fps@solidaris.be	Mr BRICHAU Frédéric	frederic.brichau@solidaris.be
8085	Maison de la Famille	Rue des Marronniers, 4	1360	PERWEZ	081/655696 ; 0493/480383	maisondelafamille@planning-perwez.be	Mme BURON Catherine	/
8086	Collectif Contraception Liège	Rue Théodore Bouille, 29	4020	LIEGE	04/3427341	liegecc@planningfamilial.net	Mme DORTU Delphine	ddortu@planningfamilial.net
8087	Collectif Contraception Charleroi	Avenue des Alliés, 26	6000	CHARLEROI	071/314667 ; 0476/595307	charleroi@planningfamilial.net	Mme HOEYLAERTS Véronique	/
8089	INFOR FAMILLE Brabant Wallon	Rue Lambert Fortune, 39	1300	WAVRE	010/224696	contact@inforfamillebw.org	Mme LAMBOTTE Catherine	/
8090	Centres de Planning Familial Soralia Mons-Wallonie picarde	Rue des Cordes, 8	7500	TOURNAI	068/848459 ; 0474/770883	cpfsoraliatournai@solidaris.be	Mme DEPOORTERE Dorothee	dorothee.depoortere@solidaris.be
8092	Planning Rochefort	Avenue de Ninove, 55	5580	ROCHEFORT	084/221822	planningrochefort@skynet.be	Dr ROYNET Dominique	/
8093	Centre de Planning familial - Rosa Guilmot - Réseau Solidaris	Rue Ferrer, 3	1480	TUBIZE	02/3550199	pascale.vanschel@solidaris.be	Mme VAN SCHEL Pascale	pascale.vanschel@solidaris.be
8094	L'Oasis Familiale - Hannut	Rue de Wavre, 22/b	4200	HANNUT	019/511110	planningoasisfamiliale@gmail.com	Mme SCHAERS Laurence	l.schaers@oasis-familiale.com
8095	Centre de Planning et de Consultation Conjugale et Familiale de Ciney	Clos de l'Ermitage, 1	5590	CINEY	083/220707 ; 0471/384610	cpf.ciney@cpfciney.be	En attente d'un nouveau coordinateur	/
8096	CHOISIR ASBL - Marche-en-Famenne	Rue neuve, 1	6900	MARCHE-EN-	084/320025	cpf.marche@mutsoc.be	Mme HARDY Virginie	virginie.hardy@mutsoc.be
8097	Centre de planning et de consultation familiale et conjugale LA BULLE	Rue de la Gare du Nord, 6	6530	THUIN	071/596665 ; 0495/917882	thuin@la-bulle.org	Mme ZARA Mariella	mariella.zara@la-bulle.org
8098	Centre de planning et de consultation familiale et conjugale LA BULLE	Rue Charles Delière, 66	7130	BINCHE	064/340441 ; 0495/917882	binche@la-bulle.org	Mme ZARA Mariella	mariella.zara@la-bulle.org
8099	Le SAFRAN	Rue du Berceau, 4	7600	PERUWELZ	069/780321	cpfsafran@hotmail.com	Mme SELVAIS Céline	/
8100	CHOISIR ASBL - Libramont	Avenue Herbofin, 30	6800	LIBRAMONT	061/230810	cpf.libramont@mutsoc.be	Mme DEWIER Céline	/
8102	Centre de Planning Familial de Namur	Rue Eugène Hambursin, 3	5000	NAMUR	081/230183	info@cpfn.be	Mme SAMUELE Carène	csamuele@cpfn.be
8103	La Famille Heureuse, Mouvement belge pour le Planning Familial, Agglomération Boraine, A Frameries	Rue Dufrane-Friart, 2	7080	FRAMERIES	065/515716	planningframeries@gmail.com	Mme MANFROID Véronique	/
8104	Centre de Planning Familial Soralia du Centre, Charleroi et Soignies - CPF de Courcelles	Rue de Trazegnies, 115	6180	COURCELLES	071/507860 ; 0473/527327	cpf.courcelles@solidaris.be	Mme VANDERSCHUEREN Delphine	delphine.vanderschueren@solidaris.be

8105	Centre de planning et de consultation familiale et conjugale LA BULLE	Rue du Collège, 10	6220	FLEURUS	071/330136 ; 0495/917882	fleurus@la-bulle.org	Mme MAUROIT Marie-Aude	marie-aude.mauroit@la-bulle.org
8107	Centres de Planning Familial Soralia Mons-Wallonie picarde	Boulevard Gendebien, 5	7000	MONS	068/848458	cpfsoraliemons@solidaris.be	Mme HONOREZ Céline	celine.honorez@solidaris.be
8108	Centre de planning familial de la Province de Namur - Réseau SOLIDARIS	Place Patenier, 9	5500	DINANT	081/777830	cpf.dinant@solidaris.be	Mme GRUSLIN Manuella	manuella.gruslin@solidaris.be
8109	Centre de planning familial de la Province de Namur - Réseau SOLIDARIS	Rue de France, 35	5600	PHILIPPEVILLE	081/777837	cpf.philippeville@solidaris.be	Mme DALLE-RIVE Anne	anne.dallerive@solidaris.be
8110	Centre de Planning familial Soralia de la Province de Liège - Réseau Solidarité	Rue du Waux-Hall, 17	4900	SPA	087/775058	cpf.spa@solidaris.be	Mr COLLIN Boris	Boris.Collin@solidaris.be
8111	Centre de Planning Familial Soralia du Centre, Charleroi et Soignies - CPF de Charleroi	Rue d'Orléans, 34	6000	CHARLEROI	071/507838 ; 0474/800020	cpf.charleroi@solidaris.be	Mme DUPONT Danielle	danielle.dupont@solidaris.be
8112	Centre de planning et de consultation familiale et conjugale LA BULLE	Grand'Rue, 38	6460	CHIMAY	060/391530 ; 0495/917882	chimay@la-bulle.org	Mme GOSSIAUX Nadège	nadege.gossiaux@la-bulle.org
8113	L'Oasis Familiale - Waremmé	Avenue Edmond Leburton, 20/A	4300	WAREMME	019/332239	planningoasisfamiliale@gmail.com	Mme SCHAERS Laurence	l.schaers@oasis-familiale.com

NOM	BCE	ADRESSE	CP	COMMUNE	MAIL	TEL.
CPF Bruxelles "City Planning"	256.963.391	Rue Haute, 320	1000	Bruxelles		
CPF Bruxelles Sofélia « Rosa »		Rue du Midi,118/120	1000	Bruxelles		
CPF Woman'Dō		Drève de la Brise 28	1170	Watermael-Boitsfort		
CPF Anderlecht "Séverine"	424.047.475	Avenue Raymond Vander Bruggen, 84	1070	Anderlecht		
CPF Auderghem	420.983.166	Rue de la Stratégie, 45	1160	Auderghem		
CPF Bruxelles "Aimer Jeunes"	418.407.322	Rue Saint-Jean Népomucène, 28	1000	Bruxelles		
CPF Bruxelles "Marolles"	417.957.954	Rue de la Roue, 21	1000	Bruxelles		
CPF Bruxelles "Plan F"	418.258.159	Rue des Guildes, 22	1000	Bruxelles		
CPF Etterbeek "Collectif Contraception"	415.653.413	Avenue des Celtes, 50	1040	Etterbeek		
CPF Evere	447.073.493	Rue Adolphe de Brandt, 70	1140	Evere		
CPF Forest "CPS"	456.577.317	Place Saint-Denis, 18	1190	Forest		
CPF Forest "Marconi"	420.609.123	Rue Marconi, 85	1190	Forest		
CPF Ixelles "Aimer ULB"	424.777.648	Avenue Jeanne, 38	1050	Ixelles		
CPF Ixelles "CPS"	414.462.291	Rue du Vivier, 89-93	1050	Ixelles		
CPF Ixelles Free Clinic	412.433.904	Chaussée de Wavre, 154A	1050	Ixelles		
CPF Laeken	810.295.438	Boulevard Emile Bockstael, 91	1020	Laeken		
CPF Lemman	414.084.090	Boulevard Léopold II - 184D	1080	Molenbeek		
CPF Saint-Gilles	414.876.720	Avenue du Parc, 89	1060	Saint-Gilles		
CPF Saint-Josse	409.535.879	Place Quetelet, 4	1210	Saint-Josse-Ten-Noode		
CPF Schaerbeek "Bureaux de Quartiers"	429.332.292	Rue du Noyer, 344	1030	Scharbeek		
CPF Schaerbeek "Groupe Santé Josaphat"	417.297.562	Rue Royale Sainte-Marie, 70	1030	Scharbeek		
CPF Watermael-Boitsfort	417.471.271	Avenue Léopold Wiener, 64	1170	Watermael-Boitsfort		
CPF Woluwé-Saint-Lambert "CCFS"	414.948.380	Avenue de Broqueville, 270	1200	Woluwé-Saint-Lambert		
CPF Woluwé-Saint-Pierre	447.237.108	Rue Jean Deraeck, 14	1150	Woluwé-Saint-Pierre		
CPF du Midi		Rue du chimiste 34/36	1070	Anderlecht		
CPF La Senne		Boulevard de l'Abattoir, 27	1000	Bruxelles		
CPF Jette		Rue Léon Théodor, 108	1090	Jette		
CPF Berchem-Sainte-Agathe		Avenue de Selliers de Moranville. 120	1082	Berchem-Saint-Agathe		
CPF Uccle		Rue de Stalle, 24	1180	Uccle		
CPF Faculté d'Aimer		Place Carnoy, 16	1200	Woluwé-Saint-Lambert		
Centre bruxellois de promotion de la Santé		Rue Jourdan, 151	1060	Saint-Gilles	info@cbps.be	02/639.66.88